

## **1 : Renouvellement de la convention de dépôt pour le fonds local de La Châtre**

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

La Médiathèque Équinoxe de Châteauroux possède un portail documentaire depuis 2010 qui permet, entre autres, de créer une grande bibliothèque virtuelle contenant des fonds rares et précieux numérisés, dont des fonds locaux.

C'est ainsi que, pour la création d'une bibliothèque virtuelle sur George Sand et le Berry, la Ville de La Châtre, intéressée par ce projet, a remis à la Ville de Châteauroux, à titre de dépôt gratuit, des documents numérisés conservés dans sa bibliothèque et son musée.

Une convention de dépôt a défini en 2010 les engagements des partenaires pour une durée de 5 ans. Elle a été renouvelée en 2015 et est arrivée à échéance.

La Ville de La Châtre souhaite continuer à participer à ce projet culturel pour sa bibliothèque virtuelle sur George Sand et le Berry.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la nouvelle convention de dépôt et ses éventuels avenants.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

16 septembre 2021



**Ville de La Châtre**



**Ville de  
Châteauroux**

## **CONVENTION DE DÉPÔT**

### **ENTRE :**

La Ville de LA CHÂTRE  
Place de l'Hôtel de Ville – 36400 LA CHÂTRE  
représentée par son Maire, Monsieur Patrick JUDALET, désigné "*le Déposant*", d'une part,

### **ET**

La Ville de CHÂTEAUROUX  
Place de la République – 36012 CHÂTEAUROUX Cedex  
représentée par son Maire, Monsieur Gil AVÉROUS désigné "*le Dépositaire*", d'autre part,

### **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

- ARTICLE 1 : Le Déposant remet, à titre de dépôt, à la Ville de Châteauroux et plus précisément à la Médiathèque Équinoxe, service municipal, 41 avenue Charles de Gaulle à 36000 Châteauroux, des documents numérisés : romans et lettres manuscrites, dessins de George Sand appartenant au fonds local de la Ville de la Châtre et pour certains inscrits à l'inventaire du Musée George Sand, sur supports CD ROM ; un inventaire papier exhaustif de ces documents est joint à la présente convention.
- ARTICLE 2 : Ces documents numérisés sont destinés à intégrer la Bibliothèque virtuelle sur George Sand et le Berry, accessible au public dans le Portail documentaire de la Médiathèque Équinoxe.
- ARTICLE 3 : Le Déposant, par ce dépôt, participe à un projet culturel d'envergure, soutenu et subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre (D.R.A.C.), dont l'objectif à terme est la constitution d'une grande Bibliothèque

virtuelle sur George Sand et le Berry, mettant en lumière les collections des divers acteurs locaux : Bibliothèques, Musées, Archives, ... du Berry.

ARTICLE 4 : Le Dépositaire accepte le contenu du dépôt, dont il vérifie au préalable l'état des supports numériques et la correspondance avec l'inventaire papier ; les supports numériques font l'objet d'un reçu cosigné, de même que l'inventaire papier est daté et signé par les deux parties.

ARTICLE 5 : Le Déposant a été informé par le Dépositaire, dans le cadre de réunions de travail inter-services avant que le dépôt soit effectif, de la destination et de l'utilisation des documents numérisés, soit la consultation par le public dans le cadre du Portail Documentaire et sa possibilité de téléchargement en format dégradé (70 DPI) ; il accepte ces dispositions sans restriction.

ARTICLE 6 : Le Déposant, avec ce dépôt, cède, à titre gratuit, au Dépositaire, le droit à représentation et à reproduction des documents numérisés, strictement dans le cadre du Portail Documentaire.

ARTICLE 7 : Le Dépositaire conçoit librement les scénarii de présentation au public des documents numérisés, mais s'engage dans ce travail à respecter les droits moraux attachés à l'œuvre de l'écrivain George Sand (nom, qualité...) ; il cite l'origine du fonds, Musée ou Bibliothèque de la Châtre et le nom de son propriétaire, Ville de La Châtre ; il accompagne les images de leur notice descriptive et de leur cote, fournies par le Déposant, et nécessaires à leur identification.

ARTICLE 8 : Le dépôt des documents numérisés est effectué par le Déposant à titre gratuit, de même que le Dépositaire prend totalement à sa charge le coût des manipulations techniques dû à leur intégration et à leur hébergement dans le Portail Documentaire de la Médiathèque Équinoxe.

ARTICLE 9 : La convention prend effet à la date de la signature par les deux parties.

ARTICLE 10 : La présente convention est renouvelée pour une durée de cinq ans. Le Déposant pourra toutefois réclamer à tout moment la restitution totale ou partielle des documents numérisés déposés.

ARTICLE 11 : Toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention seront soumises au Tribunal Administratif dont dépend le Déposant.

Fait à LA CHÂTRE, le \_\_\_\_\_, en deux exemplaires.

La présente convention comporte deux pages.

Pour la Ville de LA CHÂTRE,  
Le Maire,

Pour la Ville de CHÂTEAURoux  
Le Maire,

Patrick Judalet

Gil Avérous

TITRE	AUTEUR	NUMÉRO D'INVENTAIRE
Correspondance de Madame Marie-Aurore Dupin de Franceuil à son médecin de La Châtre, le Docteur Decerf	Marie-Aurore Dupin de Franceuil, Marie-Aurore de Saxe (née)	MLC 1967.1.195
<i>Consuelo</i> , 4 <sup>e</sup> partie du manuscrit	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 1967.1.321
Préface de l'ouvrage <i>Croyances et légendes du Centre de la France. Souvenirs du vieux temps. Coutumes et traditions populaires comparées à celles des peuples anciens et modernes</i> d'Alfred Laisnel de la Salle	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 2007.2.1
<i>L'Orgue du Titan</i>	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 1992.1.2
Manuscrit autographe <i>Raoul de La Chastre</i>	Maurice Sand, Jean-François Maurice Arnauld Dudevant (né)	MLC 1983.1.216
<i>Chemin escarpé avec chapelle, calvaire et jeune femme lisant</i> (titre factice) (dessin)	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 2004.1.1
<i>Paysage de fantaisie : pêcheurs, lac et montagnes</i> (aquarelle)	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 2004.1.2
<i>Paysage d'Auvergne</i> (aquarelle – dendrite)	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 1967.1.376
<i>Aquarelle</i> (titre factice)	Pauline Viardot, Pauline Garcia (née)	MLC 1967.1.338
<i>Pied Sanglant</i> (manuscrit)	Maurice Sand, Jean-François Maurice Arnauld Dudevant (né)	MLC 1983.1.38
<i>La rosière de Viremollet</i> (manuscrit)	Maurice Sand, Jean-François Maurice Arnauld Dudevant (né)	MLC 1983.1.39
Fragment manuscrit destiné à la <i>Lélia</i> de 1839	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	MLC 1967.1.323

# Inventaire des documents

## Musée George Sand

### Fonds patrimoniaux

TITRE	AUTEUR	NUMÉRO D'INVENTAIRE
<i>Les Beaux messieurs de Bois-Doré</i>		
Vol.1	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin	L-001749
Vol.2	de Franceuil (née)	L-001750
Vol.3		L-001751
Correspondance de George Sand à Jules Boucoiran	George Sand, Amantine Aurore Lucile Dupin de Franceuil (née)	L-001737

Fait à LA CHÂTRE, le \_\_\_\_\_, en deux exemplaires.

La présente annexe comporte deux pages.

Pour la Ville de LA CHÂTRE,  
Le Maire,

Patrick Judalet

Pour la Ville de CHÂTEAURoux  
Le Maire,

Gil Avérous



Date de la convocation : 11/05/2021  
 Nombre de Conseillers en exercice : 27  
 Nombre de Conseillers présents : 23  
 Qui ont pris part à la délibération : 25 dont 2 pouvoirs

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille vingt et un,  
 Le dix-sept mai,  
 Le Conseil Municipal de la Commune de La Châtre s'est réuni  
 sous la présidence de M. Patrick JUDALET, Maire,*

**Assistaient à la réunion :** Patrick JUDALET, Marie-Laure LEUILLET, Patricia VILCHES PARDO, Luc HURBAIN, Sophie VERNAUDON, Benoît RICHARD, Catherine MENARD, Bernard GIRAUD, Marie-Noëlle ELION, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Muriel ARNAUD, Sandra FRADON, Eric MAUDUIT, Valérie CHOPIN, Nathalie GESELL, Henri SERRE, Perrine FISCHER, Adeline VERMEERSCH, Geoffroy RAIMOND, Dorian CHAUVET, Bruno VILLATTE, Marc HENRIET.

**Etaient excusés :** Dominique MASSOUBRE qui avait donné pouvoir à Patrick JUDALET, Philippe ALLIÉLY, Pierre ROUVE qui avait donné pouvoir à Bruno VILLATTE.

**Etait absente :** Lucie DI BIASI.

**OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION MUSEE MEDIATHEQUE DE CHATEAUROUX**

Monsieur le Maire rappelle le renouvellement de la convention de dépôt de fichiers numériques relatifs à George Sand provenant des fonds patrimoniaux et du musée George Sand et de la Vallée Noire de la ville à destination du portail numérique de la médiathèque de Châteauroux (à savoir, romans, lettres manuscrites, dessins de George Sand).

Pour rappel, les 1<sup>ères</sup> conventions ont été signées en 2010 et 2015 (renouvellement tous les 5 ans).

L'objectif étant de créer une bibliothèque virtuelle sur George Sand et le Berry, la Ville de La Châtre s'engage à remettre à la Ville de Châteauroux, à titre de dépôt gratuit, des documents numérisés conservés dans sa bibliothèque et son musée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **DONNE** son accord pour renouveler la convention pour une durée de 5 ans.
- **AUTORISE** le Maire ou un adjoint au Maire à signer la convention à venir.

Signé par : Patrick  
 JUDALET, Maire, conformément,  
 Le Maire de La Châtre,  
 Date : 20/05/2021  
 Qualité : La Châtre - Maire

**2 : Attribution d'une subvention à l'association ACRDI (Les Amis du Centre d'Histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre).**

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

L'association ACRDI (Les Amis du Centre d'Histoire et de Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre) a pour objectif principal de contribuer à l'ouverture du Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre sur deux étages au-dessus des locaux du CROUS, avenue François Mitterrand.

Ce centre aura pour a pour objectif de :

- faire connaître à tous le rôle éminent du département de l'Indre dans l'histoire de la résistance en France,
- promouvoir la recherche historique sur la période,
- mener une action culturelle dynamique en partenariat avec les acteurs locaux de la culture en direction de tous les publics,
- participer dans le cadre de son appartenance au réseau du Musée de la Résistance Nationale dont le siège associatif est à Champigny/Marne, à toute action aux niveaux local, départemental, régional et national dans le domaine de la connaissance de l'histoire de la Seconde Guerre Mondiale.



En 2021, l'ACRDI envisage les actions suivantes :

- intervention d'un archiviste (recollement d'inventaire) du Musée National de la Résistance de Champigny sur Marne,
- élaboration du cahier des charges pour scénographie.

Afin de permettre le bon déroulement de ce programme d'actions, il est proposé au Conseil municipal d'accorder, pour l'année 2021, une subvention de 5 000 € à l'association « Les Amis du Centre d'Histoire et de Mémoire, de la Résistance et de la Déportation » – ACRDI

La subvention est imputée au chapitre 65 du budget principal de la Ville de Châteauroux – compte 6574 – subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 16 septembre 2021

Commission Finances et Affaires Générales 17 septembre 2021

### 3 : Fonds Sportif : attribution de subventions à des associations sportives castelroussines

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Une somme de 87 400 € représentant le Fonds Sportif est inscrite au Budget Primitif 2021.

Cette somme correspond au montant de la participation de la Ville de Châteauroux pour l'organisation, par les clubs castelroussins, des différentes manifestations sportives prévues pour l'année 2021.

Une première partie de ce fonds, pour un total de 33 600 €, a fait l'objet d'une répartition par délibération du 26 mai 2021.

Suite à l'évolution des mesures sanitaires dans le cadre de la COVID 19 (couvre-feu, limitation des pratiques et des publics, jauge, pass sanitaire), certaines manifestations ont dû être annulées sans possibilité de report (cf 1<sup>er</sup> tableau ci-après).

Nom de l'association	Date	Manifestation	Budget de la Manifestation	Subvention demandée	Subvention allouée
Air Modèle Châteauroux	12-13/06	Meeting d'aéromodélisme	2 000	1 500	800
ASPTT Omnisports	fin juin	FOLI'RACE By ASPTT	25 900	6 000	2 500
Auto Vélo Club Castelroussin	02/07	Course cycliste régionale UFOLEP	300	200	200

		Catégorie 1			
La Berrichonne Châteauroux Athletic Club	30/05	Semi-marathon classant et qualificatif France	6 900	1 500	1 500
				<b>TOTAL :</b>	5 000

De ce fait, les 5 000 € ne seront pas versés aux associations précitées ayant annulé leur évènement et sont donc disponibles.

Un montant complémentaire du fonds peut être attribué dès maintenant selon la répartition suivante :

Nom de l'association	Date	Manifestation	Budget de la Manifestation	Subvention demandée	Subvention proposée
ASPTT Omnisports	31/10	Foli'ween	13 500	6 000	1 500
	décembre (date à préciser)	Tournoi Open tennis adultes	13 500	3 000	1 500
		Total	27 000	9 000	3 000
Association MACADAM36	23/10	5 <sup>ème</sup> édition du trail du parc Balsan	4 900	700	700
Association Sportive et Culturelle Etoile	19-23/07	Stage découverte football 11/15 ans	1 523	500	500
	6/11	Coupe régionale de billard « Ville de Châteauroux »	500	400	400
	Total	2 023	900	900	
Châteauroux Tennis Club 36	8-31/10	Tournoi national grand prix Leclerc	33 000	10 000	7 500
Club Subaquatique Castelroussin	4 <sup>ème</sup> trim (date à préciser)	Journée 40 ans du club (plongée, apnée, nage eau vive, hockey subaqua, hydro ball)	16 000	2 500	2 500
Ecurie Terre du Berry	3/10	Manche championnat de France de Folcar et coupe de France 2CV Cross	37 500	3 500	3 500
La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club	3/10	4 <sup>ème</sup> édition de « l'Envolée rose »	14 900	1 200	1 000
	18/12	6 <sup>ème</sup> édition du petit trail de Noël	10 000	1 500	1 500
	Total	24 900	2 700	2 500	
La Berrichonne Tennis de Table	Septembre (date à préciser)	Tournoi national de tennis de table	5 650	1 500	1 200
Moto Club Castelroussin	10/10	Motocross régional championnat de Ligue Centre FFM	27 300	6 000	1 500

Nautic Club Castelroussin	6-7/11	1 <sup>er</sup> meeting national de natation « Balsan'éo »	63 700	12 500	5 000
				<b>TOTAL :</b>	28 300

Il est proposé au Conseil municipal d'affecter la somme de 28 300 € selon la répartition figurant au tableau ci-dessus et d'imputer la dépense sur le chapitre 65 – fonction 415 – article 6574 – code service 31D1.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 16 septembre 2021

Commission Finances et Affaires Générales 17 septembre 2021

## ASPTT Omnisports

**Objet Statut** | Pratique des activités physiques et sportives

**Siège social** | Centre Sportif Valère Fourneau  
1 rue de la Vallée aux Prêtres  
36000 Châteauroux

Tél. | 02 54 60 34 60 | Fax | | Email | aspttctx@gmail.com

### Renseignements administratifs

SIRET | 37758772000014 | RNA | W362000712

Fédération | FS ASPTT

Agrément | JEUNESSE ET SPORTS | DDCSPP | 28/06/44

Agrément | | | |

Agrément | | | |

Agrément | | | |

Label | | | |

Reconnue d'utilité publique le | |

**Bureau** | Responsable : M. Bertrand Perrin (Président),  
Membres du Bureau : M. Eric Perragin (), M. Corentin Gille (Trésorier), M. Patrick Oblique (), M. Jean-Paul Thomas (Secrétaire), Mme Evelyne Dos Santos (),

Responsable du dossier : | M. Bertrand Perrin

**Tenue des comptes**  Commissaire aux | commission de controle - responsable Bernard CHEVAUX

**Nombre de bénévoles** | | **Nombre de volontaires** | | **Nombre d'actifs** | |

**Nombre de locaux** | |

**Nombre d'adhérents** | |

### Moyens humains de l'association

Total de salariés | 6 | Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) | 5,25

### Type et montant de la subvention sollicité

**Fonds sportif : 6 000,00 €**

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

### Présentation de l'action

course pédestre nocturne à l'occasion de la fête d'halloween

### Contenus et objectifs de l'action :

animation quartier grand champs ouvert dans le cadre d'une course ou marche festive et sportive

### Public(s) ciblé(s) :

jeunes de la ville et de l'aglo

### Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

1000

### Lieu(x) de réalisation :

Valère fourneau

### Date de mise en oeuvre prévue : 31/10/2021

### Durée de l'action (jours, mois ou année) :

Une soirée

### Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

nombre d'inscrit

### Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

location matériel

achat de denrée

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	2 500	<b>70-Ventes et prestations</b>	1 200
Prestations de services	1 000	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	8 300
Achats matières et fournitures	800	Etat	0
Autres fournitures	700	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	1 500	Etat	0
Locations	1 200	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	300	Départ.	800
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	1 000	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	6 000
Publicité, publication	600	Commune	0
Déplacement, missions	400	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	2 100	Aides privées	1 500
Rémunération des personnels	1 500	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	3 000
Charges sociales	600	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	5 400	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	12 500	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	12 500
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	1 000	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	1 000
Secours en nature	0	Bénévolat	1 000
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	1 000	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	13 500	<b>TOTAL</b>	13 500

**Description du budget prévisionnel**

location  
achat  
salariés (3jours)

Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR76 1450 5000 0208 0013 0690 095

CEPAFRPP450

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)



## Bilan et Compte de Résultat

### ASPTT Omnisports

#### Compte de résultat de l'exercice

2020

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	82 881	0	70-Presta., cotisations, vts assimilés	70 448	0
61-Services extérieurs	44 237	0	74-Subventions d'exploitations	142 179	0
62-Autres achats & charges externes	27 042	0	75-Autres produits de gestion	185 830	0
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	365	0	76-Produits financiers (a)	0	0
64-Salaires et traitements	52 398	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	914	0
64bis-Charges sociales	41 534	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	123 768	0			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	25 350	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>397 575</b>	<b>0</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>399 371</b>	<b>0</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>397 575</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits</b>	<b>399 371</b>	<b>0</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>914</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>1 796</b>	<b>0</b>			

#### Bilan de l'exercice

2020

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	96 956	0
Immobilisation corporelles	37 237	0	Report à nouveau	-35 479	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	1 795	0
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>37 237</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	1 700	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>64 972</b>	<b>0</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	6 378	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	16 187	0
Disponibilité (banques)	37 791	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	9 988	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>54 157</b>	<b>0</b>	Dettes fiscales et sociales	6 235	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	4 000	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>26 422</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>91 394</b>	<b>0</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>91 394</b>	<b>0</b>

## ASPTT Omnisports

### Assemblée Générale

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Présents 3  
 Commissaires : COMMISSION DE CONTROLE  
 Tél. :

#### RAPPORT 2019 DE LA COMMISSION DE CONTROLE ASPTT DE CHATEAUROUX

La révision des comptes de l'exercice 2019 effectuée au cours du premier trimestre 2020 avec transmission des pièces justificatives par internet donne lieu au rapport ci-dessous .

#### RÉVISION DES COMPTES:

- transmission de toutes les pièces justificatives les plus probantes déterminant les soldes,
- vérification détaillée des créances produits à recevoir.

L'exercice 2019 dégage un excédent de 1795 euros.

#### ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE : ratios de Bilan

Exercices	2018.	2019	2017.
Fonds associatifs et emprunt.	87 396.	81 159	78 123.
Immos nettes.	40 903.	37 237	26 633.
Fonds de roulement.	46 493.	43 922	51 490.

#### EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

Produits encaissables.	345 072.	398 456	313 500.
- Charges décaissables.	332 004.	372 225	299 982.

EBE.	13 068.	26 231	13 518.
------	---------	--------	---------

Commentaires: faible diminution du fonds de roulement et EBE très correct conséquence de la dotation aux amortissements et provisions.

#### CONCLUSION

La situation financière de l'Asptt est satisfaisante conséquence d'une gestion bien maîtrisée amortissant facilement les investissements réalisés.

Patrick OBLIQUE Responsable financier maîtrise parfaitement la gestion financière.

Les perspectives d'avenir demandent beaucoup de prudence.

Ceci n'a pas échappé au Président de l'Asptt qui va s'attacher à adapter la gestion en fonction des risques sanitaires selon les

### Exercice comptable

Exercice du : 01/01/2019  
 Exercice au : 31/12/2019  
 Saison :

## **ASPTT Omnisports**

sections.

La commission de contrôle

Bernard CHEVAUX

## ASPTT Omnisports

<u>Objet Statut</u>	Pratique des activités physiques et sportives		
<u>Siège social</u>	Centre Sportif Valère Fourneau 1 rue de la Vallée aux Prêtres 36000 Châteauroux		
Tél.	02 54 60 34 60	Fax	
Email	aspttctx@gmail.com		

### Renseignements administratifs

SIRET	37758772000014	RNA	W362000712
Fédération	FS ASPTT		
Agrément	JEUNESSE ET SPORTS	DDCSPP	28/06/44
Agrément			
Agrément			
Agrément			
Label			
<input type="checkbox"/>	Reconnue d'utilité publique le _____		

Bureau Responsable : M. Bertrand Perrin (Président),  
Membres du Bureau : M. Eric Perragin (), M. Corentin Gille (Trésorier), M. Patrick Oblique (), M. Jean-Paul Thomas (Secrétaire), Mme Evelyne Dos Santos (),

Responsable du dossier : M. Bertrand Perrin

Tenue des comptes  Commissaire aux \_\_\_\_\_  
commission de controle - responsable Bernard CHEVAUX

Nombre de bénévoles \_\_\_\_\_ Nombre de volontaires \_\_\_\_\_ Nombre d'actifs \_\_\_\_\_

Nombre de locaux \_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents \_\_\_\_\_

### Moyens humains de l'association

Total de salariés 6 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 5,25

### Type et montant de la subvention sollicitée

Fonds sportif : 3 000,00 €

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

Présentation de l'action  
open de tennis

Contenus et objectifs de l'action :  
promotion du tennis sur la ville et son agglomération  
joueurs venant de toute la France

Public(s) ciblé(s) :  
tous public

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :  
300

Lieu(x) de réalisation :  
Valère fourneau  
pingodiére

Date de mise en oeuvre prévue : 12/2021

Durée de l'action (jours, mois ou année) :  
25 Jours

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :  
nombre de participant

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :  
LOGISTIQUE DE TOURNOI  
REMUNERATION SALARIALE  
RESTAURATION  
PRIMES

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	2 800	<b>70-Ventes et prestations</b>	2 000
Prestations de services	1 300	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	6 500
Achats matières et fournitures	1 500	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	1 100	Etat	0
Locations	800	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	300	Départ.	500
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	500	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	3 000
Publicité, publication	500	Commune	0
Déplacement, missions	0	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	2 300	Aides privées	3 000
Rémunération des personnels	1 700	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	4 000
Charges sociales	600	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	5 800	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	12 500	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	12 500
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	1 000	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	1 000
Secours en nature	0	Bénévolat	1 000
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	1 000	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	13 500	<b>TOTAL</b>	13 500

**Description du budget prévisionnel**

RESTAURATION  
MONITEUR TENNIS  
PRIME

Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR76 1450 5000 0208 0013 0690 095
-----------------------------------

CEPAFRPP450
-------------

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### ASPTT Omnisports

#### Compte de résultat de l'exercice

2020

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	82 881	0	70-Presta., cotisations, vts assimilés	70 448	0
61-Services extérieurs	44 237	0	74-Subventions d'exploitations	142 179	0
62-Autres achats & charges externes	27 042	0	75-Autres produits de gestion	185 830	0
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	365	0	76-Produits financiers (a)	0	0
64-Salaires et traitements	52 398	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	914	0
64bis-Charges sociales	41 534	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	123 768	0			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	25 350	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>397 575</b>	<b>0</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>399 371</b>	<b>0</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>397 575</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits</b>	<b>399 371</b>	<b>0</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>914</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>1 796</b>	<b>0</b>			

#### Bilan de l'exercice

2020

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	96 956	0
Immobilisation corporelles	37 237	0	Report à nouveau	-35 479	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	1 795	0
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>37 237</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	1 700	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>64 972</b>	<b>0</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	6 378	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	16 187	0
Disponibilité (banques)	37 791	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	9 988	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>54 157</b>	<b>0</b>	Dettes fiscales et sociales	6 235	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	4 000	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>26 422</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>91 394</b>	<b>0</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>91 394</b>	<b>0</b>



## ASPTT Omnisports

### Assemblée Générale

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Présents 3  
 Commissaires : COMMISSION DE CONTROLE  
 Tél. :

#### RAPPORT 2019 DE LA COMMISSION DE CONTROLE ASPTT DE CHATEAUROUX

La révision des comptes de l'exercice 2019 effectuée au cours du premier trimestre 2020 avec transmission des pièces justificatives par internet donne lieu au rapport ci-dessous .

#### RÉVISION DES COMPTES:

- transmission de toutes les pièces justificatives les plus probantes déterminant les soldes,
- vérification détaillée des créances produits à recevoir.

L'exercice 2019 dégage un excédent de 1795 euros.

#### ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE : ratios de Bilan

Exercices	2018.	2019	2017.
Fonds associatifs et emprunt.	87 396.	81 159	78 123.
Immos nettes.	40 903.	37 237	26 633.
Fonds de roulement.	46 493.	43 922	51 490.

#### EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

Produits encaissables.	345 072.	398 456	313 500.
- Charges décaissables.	332 004.	372 225	299 982.

EBE.	13 068.	26 231	13 518.
------	---------	--------	---------

Commentaires: faible diminution du fonds de roulement et EBE très correct conséquence de la dotation aux amortissements et provisions.

#### CONCLUSION

La situation financière de l'Asptt est satisfaisante conséquence d'une gestion bien maîtrisée amortissant facilement les investissements réalisés.

Patrick OBLIQUE Responsable financier maîtrise parfaitement la gestion financière.

Les perspectives d'avenir demandent beaucoup de prudence.

Ceci n'a pas échappé au Président de l'Asptt qui va s'attacher à adapter la gestion en fonction des risques sanitaires selon les

### Exercice comptable

Exercice du : 01/01/2019  
 Exercice au : 31/12/2019  
 Saison :

## **ASPTT Omnisports**

sections.

La commission de contrôle

Bernard CHEVAUX



# Demande de subvention

Date de la demande 05/09/2020

## Association MACADAM 36

Objet Statut

Siège social

34 espace Mendès France  
Maison des associations  
36000 Châteauroux

Tél. 02 54 35 41 99

Fax

Email dom.soulas@orange.fr

Renseignements administratifs

SIRET 44918469600010

RNA

Fédération

Agrément

Agrément

Agrément

Agrément

Label

Reconnue d'utilité publique le

Bureau

Responsable : M. Dominique Soulas (Président),  
Membres du Bureau : Mme Christine Dellavalle (Secrétaire), M. Frédéric Anterieur (Trésorier),

Responsable du dossier : M. Frédéric Anterieur

Tenue des comptes  Commissaire aux

Nombre de bénévoles

Nombre de volontaires

Nombre d'actifs

Nombre de locaux

Nombre d'adhérents

Moyens humains de l'association

Total de salariés 0

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 0,00

Type et montant de la subvention sollicitée

Fonds sportif :

700,00 €

## Description de l'action

Présentation de l'action : Trail du parc Balsan de Châteauroux

Contenus et objectifs de l'action :

Course ouverte à tous les coureurs de tous les niveaux pour courir individuellement 16 kms (4 fois le parcours de 4 kms), pour courir en duo 8 kms chacun (deux fois le parcours) ou pour courir chacun en équipe de quatre la distance de 4 kms (une fois le parcours).

Le parcours emprunte essentiellement des chemins sur le site du parc Balsan.

L'objectif est :

- d'ouvrir la courses à tous les pratiquants de la course à pieds quels que soient leurs niveaux ;
- de créer à Châteauroux un évènement convivial au cœur du parc Balsan ;
- de féminiser le public des coureurs avec le duo mixte (1 homme / 1 femme) - seuls les duos mixtes sont classés
- de créer un évènement familial avec une course ouverte aux enfants avant la course des adultes.

Public(s) ciblé(s) :

Tout public adultes et enfants

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 300 coureurs + les spectateurs

Lieu(x) de réalisation :

Site du Parc Balsan à Châteauroux

Date de mise en œuvre prévue : 23 / 10 / 2021

Durée de l'action (jours, mois ou année) : De 12 h à 20 h le samedi 23 octobre 2021

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : nombre de participants aux courses (adultes + enfants), nombre de spectateurs

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

La subvention va permettre de financer le budget alloué à l'organisation de l'épreuve : cadeau marqué du Trail Balsan remis à chaque coureur, ravitaillement des coureurs, récompenses pour les vainqueurs de chaque course (individuel / duo / équipe de 4), frais de publicité pour l'épreuve.

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	<b>1 700</b>	<b>70-Ventes et prestations</b>	<b>1 800</b>
Prestations de services	850	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>3 100</b>
Achats matières et fournitures	850	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>0</b>	Etat	0
Locations	0	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	0	Départ. Indre	400
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>3 200</b>	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	700
Publicité, publication	2 800	Commune	0
Déplacement, missions	0	Sociaux	0
Services bancaires, autres	400	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>0</b>	Aides privées	2 000
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	<b>0</b>
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>0</b>	<b>77-Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>66-Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	<b>0</b>
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	<b>4 900</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	<b>4 900</b>
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	<b>0</b>	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Secours en nature	0	Bénévolat	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	0	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	<b>4 900</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 900</b>

**Description du budget prévisionnel**

Budget prévisionnel TRAIL BALSAN 2021  
Coût des cadeaux marqués du Trail Balsan et destinés à chaque coureur : 2 000 €  
Ravitaillement course et après course : 800 €  
Dépenses communication / publicité : 500 €  
Classement informatique : 500 €  
Trophées / coupes : 300 €

Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR76 1870 7005 4009 1217 4433 904

CCBPPFRPPVER

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Pièce jointe n° 1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### Association MACADAM 36

#### Compte de résultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	0	0	70-Presta., cotisations, vts assimilés	805	945
61-Services extérieurs	0	0	74-Subventions d'exploitations	1 750	1 600
62-Autres achats & charges externes	10 734	7 457	75-Autres produits de gestion	8 290	6 108
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	0	76-Produits financiers (a)	0	0
64-Salaires et traitements	0	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	0	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	0	0			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>10 734</b>	<b>7 457</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>10 845</b>	<b>8 653</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>10 734</b>	<b>7 457</b>	<b>Total des produits</b>	<b>10 845</b>	<b>8 653</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>111</b>	<b>1 196</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	6 711	5 515
Immobilisation corporelles	0	0	Report à nouveau	0	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	111	1 196
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>6 822</b>	<b>6 711</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	0	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	6 822	6 711	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>6 822</b>	<b>6 711</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>6 822</b>	<b>6 711</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>6 822</b>	<b>6 711</b>



## Compte Rendu de l'A.G.

### Association MACADAM 36

#### Assemblée Générale

Date : 16/10/2020 Présents 0  
Commissaires :  
Tél. :  
AG prévue le 16/10/2020

#### Exercice comptable

Exercice du : 01/09/2019  
Exercice au : 31/08/2020  
Saison :



## Association Sportive et Culturelle de l'Étoile de Châteauroux Omnisports

Objet Statut

\_\_\_\_\_

Siège social

3 rue d'Auvergne  
36000 Châteauroux

Tél. 02 54 34 06 71 Fax \_\_\_\_\_ Email 504993@lcfoot.fr

Renseignements administratifs

SIRET	77518785900019	RNA	_____
Fédération	FFF FFB EPGV UFOLEP		
Agrément	_____		
Agrément	_____		
Agrément	_____		
Agrément	_____		
Label	_____		

Reconnue d'utilité publique le \_\_\_\_\_

Bureau

Responsable : M. Christian Virard (Président),  
Membres du Bureau : M. Billel Toumi (Coordinateur projet), M. Hugues Degay (Trésorier), Mme Marie-Chantal Martinet (),

Responsable du dossier : M. Billel Toumi

Tenue des comptes

Commissaire aux \_\_\_\_\_ Emmanuel Pezairé

Nombre de bénévoles \_\_\_\_\_ Nombre de volontaires \_\_\_\_\_ Nombre d'actifs \_\_\_\_\_

Nombre de locaux \_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents  
\_\_\_\_\_

Moyens humains de l'association

Total de salariés 1 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 0,00

Type et montant de la subvention sollicité

**Fonds sportif : 500,00 €**

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

Présentation de l'action :

Stage vacances "Foot découverte" du 26 au 30 avril 2021.

Contenus et objectifs de l'action :

Objectif : Permettre aux enfants de pratiquer des activités sportives durant les vacances scolaires.

Contenus : Vélo, futsal, visite centre de formation de la Berrichonne, sortie culturelle, entraînements de football...

Public(s) ciblé(s) :

Licenciés club de l'étoile âgés 11-15 ans.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

15

Lieu(x) de réalisation :

Etoile de Châteauroux et toutes installations.

Date de mise en œuvre prévue :

26 / 04 / 2021

Durée de l'action (jours, mois ou année) :

5

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Nombres d'enfants reçus :

15

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

La subvention servira essentiellement à couvrir les frais de restauration qui pourrait permettre de réduire le tarif demandé aux familles.

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	817	<b>70-Ventes et prestations</b>	317
Prestations de services	817	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	1 200
Achats matières et fournitures	0	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	700	Etat	0
Locations	700	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	0	Départ.	0
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	0	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	500
Publicité, publication	0	Commune	0
Déplacement, missions	0	Sociaux CAF	700
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	0
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	0
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	1 517	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	1 517
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	6	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	6
Secours en nature	0	Bénévolat	6
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	6	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	1 523	<b>TOTAL</b>	1 523

**Description du budget prévisionnel**

Dépenses :

Déjeuner du midi et goûter (restauration la Valla) : 612 euros  
Transport ( location des minibus et essences ) : 700 euros  
Réservation visite du château : 205 euros

Recettes :

Participation des familles au stage : 317 euros  
Ville de Châteauroux ( Fonds sportifs ) : 500 euros  
Caf : 700 euros

Relevé d'identité bancaire

IBAN

FR7614505000020800051453026

BIC

CEFAFRPP450

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### Association Sportive et Culturelle de l'Étoile de Châteauroux Omnisports

#### Compte de résultat de l'exercice

2020

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	26 531	39 003	70-Presta., cotisations, vts assimilés	19 660	58 173
61-Services extérieurs	4 615	4 688	74-Subventions d'exploitations	17 660	14 400
62-Autres achats & charges externes	6 858	8 025	75-Autres produits de gestion	30 538	29 629
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	1 956	1 863	76-Produits financiers (a)	9	15
64-Salaires et traitements	23 979	23 288	77-Produits Exceptionnelles (c)	7 523	54
64bis-Charges sociales	5 297	10 248	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	15 919	19 652			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	641	527			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>85 796</b>	<b>107 294</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>75 390</b>	<b>102 271</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	7 091	9 230
<b>Total des charges</b>	<b>85 796</b>	<b>107 294</b>	<b>Total des produits</b>	<b>82 481</b>	<b>111 501</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>9</b>	<b>15</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>6 882</b>	<b>-473</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>-10 406</b>	<b>-5 023</b>			

#### Bilan de l'exercice

2020

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	-1 230	7 128
Immobilisation corporelles	1 448	1 448	Report à nouveau	-639	-639
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	-15 434	-8 358
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>1 448</b>	<b>1 448</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	758	2 236	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>-17 303</b>	<b>-1 869</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	952	380	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	19 628	3 210
Disponibilité (banques)	52	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	2 750	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	2 768
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>1 762</b>	<b>5 366</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	885	2 705
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>3 210</b>	<b>6 814</b>	<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>20 513</b>	<b>8 683</b>
			<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>3 210</b>	<b>6 814</b>

## Association Sportive et Culturelle de l'Étoile de Châteauroux Omnisports

### Assemblée Générale

Date : 11/09/2022 Présents 0

Commissaires :

Tél. :

L'assemblée générales n'a pas encore lieu en raison de la crise sanitaire.

### Exercice comptable

Exercice du : 01/07/2019

Exercice au : 30/06/2020

Saison :



# Demande de subvention

Date de la demande 26/01/2021

## Association Sportive et Culturelle de l'Étoile de Châteauroux Omnisports

Objet Statut

Siège social

3 rue d'Auvergne  
36000 Châteauroux

Tél. 02 54 34 06 71

Fax

Email 504993@lcfoot.fr

Renseignements administratifs

SIRET

RNA

77518785900019

Fédération

FFF FFB EPGV UFOLEP

Agrément

Agrément

Agrément

Agrément

Label

Reconnue d'utilité publique le

Bureau

Responsable : M. Christian Virard (Président),  
Membres du Bureau : M. Hugues Degay (Trésorier), Mme Marie-Chantal Martinet (),

Responsable du dossier :

M. Christian Virard

Tenue des comptes

Commissaire aux

Emmanuel Pezairé

Nombre de bénévoles

Nombre de volontaires

Nombre d'actifs

Nombre de locaux

Nombre d'adhérents

Moyens humains de l'association

Total de salariés 1

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 0,00

Type et montant de la subvention sollicité

Fonds sportif :

400,00 €



Description de l'action

CONCOURS DE BILLARD VILLE DE CHATEAUROUX

RENCONTRE SPORTIVE REGIONALE

Contenus et objectifs de l'action :  
RENCONTRE ANNUEL

Public(s) ciblé(s) :  
LICENCIES DE LA FEDERATION

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :20 PERSONNES

Lieu(x) de réalisation :ETOILE DE CHATEAUROUX RUE D AUVERGNE - CHATX

Date de mise en oeuvre prévue : 06/ 11 / 21

Durée de l'action (jours, mois ou année) :

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :  
PARTICIPATIONS FRAIS GENERAUX

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	500	<b>70-Ventes et prestations</b>	100
Prestations de services	0	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	400
Achats matières et fournitures	500	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	0	Etat	0
Locations	0	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	0	Départ.	0
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	0	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	400
Publicité, publication	0	Commune	0
Déplacement, missions	0	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	0
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	0
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	500	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	500
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	0	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	0
Secours en nature	0	Bénévolat	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	0	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	500	<b>TOTAL</b>	500

Description du budget prévisionnel

RECOMPENSES  
COLLATION



Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR7614505000020800051453026
CEFAFRPP450

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Ré sultat

### Association Sportive et Culturelle de l'É toile de Châ teauroux Omnisports

#### Compte de ré sultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N		Produits	Exer. N-1	
	Exer. N	Exer. N-1		Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	26 531	39 003	70-Presta., cotisations, vts assimilés	19 660	58 173
61-Services extérieurs	4 615	4 688	74-Subventions d'exploitations	17 660	14 400
62-Autres achats & charges externes	6 858	8 025	75-Autres produits de gestion	30 538	29 629
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	1 956	1 863	76-Produits financiers (a)	9	15
64-Salaires et traitements	23 979	23 288	77-Produits Exceptionnelles (c)	7 523	54
64bis-Charges sociales	5 297	10 248	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	15 919	19 652			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	641	527			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (I)</b>	<b>85 796</b>	<b>107 294</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>75 390</b>	<b>102 271</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	7 091	9 230
<b>Total des charges</b>	<b>85 796</b>	<b>107 294</b>	<b>Total des produits</b>	<b>82 481</b>	<b>111 501</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Ré sultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Ré sultat financier (a-b) (III)</b>	<b>9</b>	<b>15</b>			
<b>Ré sultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>6 882</b>	<b>-473</b>			
<b>Ré sultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>-10 406</b>	<b>-5 023</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N		Passif	Exer. N-1	
	Exer. N	Exer. N-1		Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	-1 230	7 128
Immobilisation corporelles	1 448	1 448	Report à nouveau	-639	-639
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	-15 434	-8 358
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>1 448</b>	<b>1 448</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	758	2 236	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>-17 303</b>	<b>-1 869</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	952	380	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	19 628	3 210
Disponibilité (banques)	52	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	2 750	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	2 768
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>1 762</b>	<b>5 366</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	885	2 705
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>20 513</b>	<b>8 683</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>3 210</b>	<b>6 814</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>3 210</b>	<b>6 814</b>

**Association Sportive et Culturelle de l'Étoile de Châteauroux Omnisports**

Assemblée Générale

Exercice comptable

Date : 11/09/202 Présents 0

Exercice du : 01/07/2019

Commissaires :

Exercice au : 30/06/2020

Saison :

## Châteauroux Tennis Club - CTC 36

Objet Statut

PRATIQUE, ENSEIGNEMENT, COMPTETIONS, LECONS DE TENNIS ET DE BEACH TENNIS

Siège social

33 BIS RUE D'AQUITAINE

36000 CHATEAUROUX

Tél. 02 54 22 92 76

Fax

Email

alain.paillet36@wanadoo.fr

Renseignements administratifs

SIRET 53320417800016

RNA

Fédération FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS

Agrément CLUB FORMATEUR HAUT NIVEAU

FFT

01/07/11

Agrément

Agrément

Agrément

Label

Reconnue d'utilité publique le

Bureau

Responsable : M. Alain PAILLET (Président),  
Membres du Bureau : Mme Sandrine FREDON (Trésorière),

Responsable du dossier :

M. Alain PAILLET

Tenue des comptes

Commissaire aux

DOMINIQUE POTHEVIN

Nombre de bénévoles

Nombre de volontaires

Nombre d'actifs

Nombre de locaux

Nombre d'adhérents

Moyens humains de l'association

Total de salariés

7

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)

5,00

Type et montant de la subvention sollicité

Fonds sportif :

10 000,00 €

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

### Présentation de l'action

TOURNOI OPEN DE CHATEAUROUX GRAND PRIX LECLERC (Circuit National des Grands Tournois Français)

### Contenus et objectifs de l'action :

Le tournoi fait partie d'un circuit national qui permet aux meilleurs joueurs et joueuses français mais aussi aux très bons compétiteurs étrangers de participer à cette compétition qui s'étale sur 4 semaines. Le tournoi regroupe plus de 300 participants de tout niveau, du non classé au joueur numéroté. La présence des meilleurs jeunes des centres de formation français est aussi constatée chaque année. Le tournoi comporte une épreuve de simple messieurs et 1 épreuve de simple dames. L'objectif est de présenter un tournoi de très haut niveau portant le nom de notre ville. Il permet aussi de proposer au public des parties de grande qualité et aux jeunes des écoles de tennis de découvrir un niveau qu'il pourront peut être avoir un jour si leur formation et leur progression tennistique le permet. A noter que parallèlement sont organisées des consolantes et des tournois de double messieurs, dames et mixte.

Public(s) ciblé(s) : Plus de 300 joueurs et joueuses dont les meilleurs classés français ainsi que des compétiteurs étrangers d très bon niveau.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : Entre 1 200 et 1 800 spectateurs, accompagnateurs sont attendus dont 1 000 environ la dernière semaine pour la phase finale. Le tournoi est dirigé par un juge arbitre national entouré d'arbitres de chaises de niveau A3. Le club met aussi à disposition des ramasseurs de balles durant la phase finale. Durant le tournoi le site de la Pingaudière et l'espace Raymond Thomas devienne des espaces de convivialité, d'échanges, de relations publiques. De nombreuses animations sont organisées ainsi que la mise en place de lieux dédiés aux arbitres, aux joueurs et au public. Un village de tentes est aussi installé pour recevoir le public durant la manifestation. Dans le même temps de nombreux bénévoles s'activent pour faire fonctionner l'évènement. Une grande soirée Partenaires est aussi organisée, le jeudi précédant les finales, au salon Renault Gibaud.

Lieu(x) de réalisation : Châteauroux site de la Pingaudière et Espace Raymond Thomas sur 5 courts couverts, 1 club house, 2 espaces restauration, 1 village VIP.

Date de mise en oeuvre prévue : 8 au 31 octobre 2021 (prévisionnel).

Durée de l'action (jours, mois ou année) : 4 semaines en octobre

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : Nombre de participants, niveau de jeu, nombre de clubs représentés, public présent, nombre de jeunes des écoles de tennis, qualité de l'organisation, couverture médiatique.

### Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

Cet évènement engendre des dépenses importantes pour le club. Droits d'engagement, frais d'arbitrage, frais de restauration, frais d'hébergement, achats de denrées périssables, achat de boissons, frais de restauration, frais de publicité, achat de matériel et équipements divers, frais de sonorisation, location de tentes, achats de balles, frais de carburant, frais d'assurance, location Espace GIBAUD, achats de lots, frais de relations publiques, frais de transports, gains des joueurs



**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	18 500	<b>70-Ventes et prestations</b>	11 000
Prestations de services	12 000	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	22 000
Achats matières et fournitures	6 000	Etat	0
Autres fournitures	500	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	2 400	Etat	0
Locations	1 500	Région	0
Entretien et réparation	600	Région	0
Assurance	300	Départ.	2 500
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	3 600	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	2 200	Commune CHATEAUROUX	10 000
Publicité, publication	600	Commune	0
Déplacement, missions	800	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	2 500	Aides privées	9 500
Rémunération des personnels	2 500	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	0
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	6 000	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	<b>33 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	<b>33 000</b>
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	0	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	0
Secours en nature	0	Bénévolat	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	0	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	<b>33 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 000</b>

**Description du budget prévisionnel**

Cachets des joueuses et des joueurs numérotés, frais d'hébergement, frais de restauration, salaires et charges, frais d'arbitrage, locations diverses, assurances, dotation.

Relevé d'identité bancaire

IBAN

FR76 102 783 721 4000 1219 2301 44

BIC

CMCIFR2A

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Pièce jointe n° 1
- Pièce jointe n° 2
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### Châteauroux Tennis Club - CTC 36

#### Compte de résultat de l'exercice

2020

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	17 804	0	70-Presta., cotisations, vts assimilés	146 388	0
61-Services extérieurs	0	0	74-Subventions d'exploitations	89 225	0
62-Autres achats & charges externes	0	0	75-Autres produits de gestion	17 571	0
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	0	76-Produits financiers (a)	0	0
64-Salaires et traitements	131 580	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	0	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	88 324	0			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>237 708</b>	<b>0</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>253 184</b>	<b>0</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>237 708</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits</b>	<b>253 184</b>	<b>0</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>15 476</b>	<b>0</b>			

#### Bilan de l'exercice

2020

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	0	0
Immobilisation corporelles	0	0	Report à nouveau	0	0
Immobilisation financières	226 876	0	Résultat de l'exercice	233 122	0
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>226 876</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>233 122</b>	<b>0</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	0	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	0	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>226 876</b>	<b>0</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>233 122</b>	<b>0</b>

## Châteauroux Tennis Club - CTC 36

### Assemblée Générale

Date : 27/11/2022 Présents 91  
Commissaires :  
Tél. :

### Exercice comptable

Exercice du : 01/09/2019  
Exercice au : 31/08/2020  
Saison :

## Club Subaquatique de Châteauroux - CSC

**Objet Statut** Développer et favoriser par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif et accessoirement artistique et scientifique, la connaissance du monde subaquatique ainsi que la pratique de tous les sports et activités subaquatiques et connexes, notamment la plongée en scaphandre, l'apnée et la nage en eau vive.

**Siège social** Maison des associations  
34 espace Mendès France  
36000 Châteauroux

Tél. 06 69 97 10 99 Fax \_\_\_\_\_ Email [president@subaqua-chateauroux.fr](mailto:president@subaqua-chateauroux.fr)

### Renseignements administratifs

SIRET	44923060600013	RNA	W362000102
Fédération	FFESSM	27360338	27/08/99
Agrément	Intérêt général	DG des finances publiques	28/06/14
Agrément			
Agrément			
Agrément			
Label			

Reconnue d'utilité publique le \_\_\_\_\_

**Bureau** Responsable :  
Membres du Bureau : M. Philippe Theret (Trésorier), M. Thierry Nonclercq (Président),

Responsable du dossier : M. Thierry Nonclercq

**Tenue des comptes**  Commissaire aux \_\_\_\_\_

**Nombre de bénévoles** \_\_\_\_\_ **Nombre de volontaires** \_\_\_\_\_ **Nombre d'actifs** \_\_\_\_\_

**Nombre de locaux** \_\_\_\_\_

**Nombre d'adhérents** \_\_\_\_\_

### Moyens humains de l'association

Total de salariés 0 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 0,00

### Type et montant de la subvention sollicitée

**Fonds sportif :** 2 500,00 €

## Description de l'action

Présentation de l'action : Les 40 ans de l'association, le CSC a été créé en 1980, il aura donc 40 ans en 2020.

c'est l'occasion d'organiser un événement d'envergure qui animera la cité.

Contenus et objectifs de l'action :

Faire partager notre passion et faire découvrir toutes nos disciplines ( plongée, apnée, nage en eau vive, hockey subaquatique, hydro ball) au cours d'une journée dédiée sur le site de belle isle.

Présenter une exposition rétrospective de ces 40 années.

Chaque participant recevra un cadeau souvenir millésimé

Journée clôturée par une soirée au cours de la quelle tous les anciens membres seront invités.

Toutes les animations seront offertes aux participants

Public(s) ciblé(s) :

Tous publics.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

400

Lieu(x) de réalisation :

Site Belle Isle Châteauroux métropole

Date de mise en oeuvre prévue : 12 / 06 / 2021.

Durée de l'action (jours, mois ou année) :

1 journée

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : nombre de participants

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

Le montant de la subvention va nous aider notamment à financer la mise en place de l'exposition, l'achat des cadeaux ( Tshirts floqués 40 ans CSC) et une partie des frais de la soirée anniversaire.  
06

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

Il s'agit d'une action reportée en 2021 suite à la crise de la covid 19 dont vous aviez accordé une subvention de 2500€

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	8 500	<b>70-Ventes et prestations</b>	0
Prestations de services	2 000	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	6 500
Achats matières et fournitures	6 500	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	500	Etat	0
Locations	500	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	0	Départ.	0
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	1 000	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	2 500
Publicité, publication	1 000	Commune	0
Déplacement, missions	0	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	4 000
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	3 500
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	3 500
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	10 000	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	10 000
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	6 000	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	6 000
Secours en nature	0	Bénévolat	5 000
Mise à disposition gratuite de biens	1 000	Prestation en nature	1 000
Personnel bénévole	5 000	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	16 000	<b>TOTAL</b>	16 000

**Description du budget prévisionnel**

Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR7619506400003304123254124

AGRIFRPP895

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)



## Écurie Terre du Berry - ETB

Objet Statut Organisation d'une manche du Championnat de France de Rallycross

Siège social Maison des associations  
34 espace Mendès France  
36000 Châteauroux

Tél. 02 54 07 41 87 Fax \_\_\_\_\_ Email [ecurieterreduberry@wanadoo.fr](mailto:ecurieterreduberry@wanadoo.fr)

### Renseignements administratifs

SIRET 50260105700016 RNA \_\_\_\_\_

Fédération FFA

Agrément \_\_\_\_\_

Agrément \_\_\_\_\_

Agrément \_\_\_\_\_

Agrément \_\_\_\_\_

Label \_\_\_\_\_

Reconnue d'utilité publique le \_\_\_\_\_

Bureau Responsable : M. Daniel Bionnier (Président),  
Membres du Bureau : M. Pierre Bony (Trésorier), Mme Angélique Colin (Secrétaire),

Responsable du dossier : M. Daniel Bionnier

Tenue des comptes  Commissaire aux BSR rue Canterelle 36000 CHATEAUROUX

Nombre de bénévoles \_\_\_\_\_ Nombre de volontaires \_\_\_\_\_ Nombre d'actifs \_\_\_\_\_

Nombre de locaux \_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents \_\_\_\_\_

### Moyens humains de l'association

Total de salariés 0 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 0,00

### Type et montant de la subvention sollicité

**Fonds sportif : 3 500,00 €**

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

### Présentation de l'action

Epreuve du Championnat de France de Folcar et de la Coupe de France de 2cvCross

### Contenus et objectifs de l'action :

Inscription d'une nouvelle épreuve de Championnat de France de Folcar inscrite au calendrier de la Fédération française de Sport Automobile (FFSA) suite à la réfection de la piste du circuit des Tourneix par Châteauroux Métropole réalisé en 2020 et validé par le Comité Directeur de la FFSA en date du 24 novembre 2020

Public(s) ciblé(s) : 3000

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation :

Circuit Des Tourneix

Date de mise en oeuvre prévue : 03/10 /2021

Durée de l'action (jours, mois ou année) : 3 jours du vendredi 1 octobre au dimanche 3 octobre 2021

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	9 600	<b>70-Ventes et prestations</b>	10 300
Prestations de services	7 470	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	10 500
Achats matières et fournitures	600	Etat	0
Autres fournitures	1 530	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	5 380	Etat	0
Locations	1 880	Région	3 500
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	3 500	Départ.	3 500
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	22 520	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	16 820	Commune CHATEAUROUX	3 500
Publicité, publication	4 550	Commune	0
Déplacement, missions	1 150	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	0
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	16 700
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	16 700
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	<b>37 500</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	<b>37 500</b>
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	0	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	0
Secours en nature	0	Bénévolat	0
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	0	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	<b>37 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 500</b>

**Description du budget prévisionnel**

Gardiennage 3200 €  
 Secours (Pompiers/Ambulances/Médecins/Secouristes) 5150 €  
 Locations Matériels 1880 €  
 Hôtellerie 1150 €  
 Restauration 5950 €  
 Publicité 4350 €

Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR76 30003 00600 00037263833 01
---------------------------------

SOGEFRPP
----------

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### Écurie Terre du Berry - ETB

#### Compte de résultat de l'exercice

2020

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	23 514	23 572	70-Presta., cotisations, vts assimilés	120 209	121 959
61-Services extérieurs	30 088	22 783	74-Subventions d'exploitations	22 000	23 300
62-Autres achats & charges externes	69 890	69 605	75-Autres produits de gestion	30	0
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	82	76-Produits financiers (a)	0	0
64-Salaires et traitements	0	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	0	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	0	0			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	149			
68-Dotations amortis. et provisions	15 426	12 405			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>138 918</b>	<b>128 596</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>142 239</b>	<b>145 259</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>138 918</b>	<b>128 596</b>	<b>Total des produits</b>	<b>142 239</b>	<b>145 259</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>-149</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>3 321</b>	<b>16 663</b>			

#### Bilan de l'exercice

2020

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	159 018	130 581
Immobilisation corporelles	49 579	55 129	Report à nouveau	0	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	3 912	28 437
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>49 579</b>	<b>55 129</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>162 930</b>	<b>159 018</b>
Créances clients et cpts rattachés	500	1 250	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	500	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	114 637	99 347	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	301	5 430	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	2 587	2 139
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>115 938</b>	<b>106 027</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>2 587</b>	<b>2 139</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>165 517</b>	<b>161 156</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>165 517</b>	<b>161 157</b>

## Écurie Terre du Berry - ETB

### Assemblée Générale

Date : 06/02/2022 Présents 0  
Commissaires : BSR 36000 CHATEAUROUX  
Tél. : 0689655288  
Compte rendu après Assemblée Générale

### Exercice comptable

Exercice du : 01/01/2020  
Exercice au : 31/12/2020  
Saison :

## La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club - LBCAC

Objet Statut

PROMOTIONS ET ORGANISATIONS DE TOUTES LES ACTIVITES RELEVANT DE LA F.F.A.

Siège social

4 rue de la Margotière  
36000 Châteauroux

Tél. 02 54 07 00 65 Fax \_\_\_\_\_ Email laberri.athle36@gmail.com

Renseignements administratifs

SIRET	77518782600091	RNA	w362003382
Fédération	Fédération Française d'Athlétisme		
Agrément	03611ET0027	D G J S	17/03/11
Agrément	_____		
Agrément	_____		
Agrément	_____		
Label	_____		

Reconnue d'utilité publique le 19/02/11

Bureau

Responsable : M. Sébastien Cosson (Président),  
Membres du Bureau : M. Didier Tual (Secrétaire), M. Jacques Pinet (Trésorier), M. David Marie (Vice Président),  
M. Jean-Baptiste Brejaud (Vice Président), M. Clément Ple (Vice Président),

Responsable du dossier : M. Jacques Pinet

Tenue des comptes

Commissaire aux \_\_\_\_\_

Nombre de bénévoles

\_\_\_\_\_

Nombre de volontaires

\_\_\_\_\_

Nombre d'actifs

\_\_\_\_\_

Nombre de locaux

\_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents

\_\_\_\_\_

Moyens humains de l'association

Total de salariés 1 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 1,00

Type et montant de la subvention sollicité

Fonds sportif : 1 200,00 €

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

Présentation de l'action ENVOLEE ROSE 2021

Contenus et objectifs de l'action :

ORGANISATION D'UNE COURSE A ALLURE LIBRE DE 5 KMS DONT LA RECETTE SERA VERSEE EN TOTALITE A DES ASSOCIATIONS DE RECHERCHE DE LUTTE CONTRE LE CANCER.

Public(s) ciblé(s) : TOUT PUBLIC

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 2.500

Lieu(x) de réalisation : LE POINCONNET

Date de mise en oeuvre prévue : 3 / 10 / 2020

Durée de l'action (jours, mois ou année) : 1 JOURNEE

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : COMPTAGE DE CHAQUE PARTICIPANT DONNANT 2 €

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

FINANCEMENT DE LA SECURITE, ANIMATION ET RAVITAILLEMENT ET DOTATION POUR LES PARTICIPANTS.



**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	6 400	<b>70-Ventes et prestations</b>	6 300
Prestations de services	0	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	2 000
Achats matières et fournitures	6 400	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	0	Etat	0
Locations	0	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	0	Départ.	0
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	6 500	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	1 200
Publicité, publication	6 300	Commune LE POINCONNET	800
Déplacement, missions	200	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	0
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	4 600
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	4 600
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	12 900	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	12 900
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	2 000	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	2 000
Secours en nature	0	Bénévolat	0
Mise à disposition gratuite de biens	2 000	Prestation en nature	2 000
Personnel bénévole	0	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	14 900	<b>TOTAL</b>	14 900

**Description du budget prévisionnel**

ACHATS MATIERES ET FOURNITURES :ACHAT DE MAILLOTS REMIS A CHAQUE PARTICIPANT.  
 RAVITAILLEMENT SUR LE PARCOURS ET A L'ARRIVEE.  
 POSTE PUBLICITE : MONTANT DES DONS AUX ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE CANCER.  
 VENTES : MONTANT DES ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS REVERSE EN TOTALITE AUX ASSOCIATIONS.  
 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : SPONSORS DE L'ENVOLEE ROSE.

Relevé d'identité bancaire

IBAN

BIC

en

SOGEFRPP

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club - LBCAC

#### Compte de résultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	6 193	15 881	70-Presta., cotisations, vts assimilés	35 517	53 379
61-Services extérieurs	113 540	135 234	74-Subventions d'exploitations	47 158	64 789
62-Autres achats & charges externes	0	0	75-Autres produits de gestion	67 930	68 010
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	0	76-Produits financiers (a)	582	578
64-Salaires et traitements	20 789	16 082	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	2 619	8 065	78-Reprise/provisions, transf. charg.	6 884	0
65-Autres charges gestion courantes	169	301			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	10 000	7 000			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>153 310</b>	<b>182 563</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>158 071</b>	<b>186 756</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	10 800	13 700	87-Contribution Volontaires en nature	10 800	13 700
<b>Total des charges</b>	<b>164 110</b>	<b>196 263</b>	<b>Total des produits</b>	<b>168 871</b>	<b>200 456</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>582</b>	<b>578</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>4 761</b>	<b>4 193</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	137 209	116 747
Immobilisation corporelles	27 228	0	Report à nouveau	0	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	3 255	4 223
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>27 228</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	9 929	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>150 393</b>	<b>120 970</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	1 294	5 789	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>38 750</b>	<b>34 000</b>
Divers valeurs mobilières	7 029	7 096	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	164 682	157 134	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>173 005</b>	<b>170 019</b>	Dettes fiscales et sociales	790	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	9 500	13 749
			Produits constatée d'avance	800	1 300
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>11 090</b>	<b>15 049</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>200 233</b>	<b>170 019</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>200 233</b>	<b>170 019</b>

## La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club - LBCAC

### Assemblée Générale

Date : 07/12/2019 Présents 250

Commissaires :

Tél. :

Voir Procès verbal de l'Assemblée Générale du  
7/12/2019 (Fichier PDF remis au Service des  
Sports)

### Exercice comptable

Exercice du : 01/07/2018

Exercice au : 30/06/2019

Saison :

## La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club - LBCAC

Objet Statut

PROMOTIONS ET ORGANISATIONS DE TOUTES LES ACTIVITES RELEVANT DE LA F.F.A.

Siège social

4 rue de la Margotière  
36000 Châteauroux

Tél. 02 54 07 00 65 Fax \_\_\_\_\_ Email laberri.athle36@gmail.com

Renseignements administratifs

SIRET	77518782600091	RNA	w362003382
Fédération	Fédération Française d'Athlétisme		
Agrément	03611ET0027	D G J S	17/03/11
Agrément			
Agrément			
Agrément			
Label			

Reconnue d'utilité publique le 19/02/11

Bureau

Responsable : M. Sébastien Cosson (Président),  
Membres du Bureau : M. Didier Tual (Secrétaire), M. Jacques Pinet (Trésorier), M. David Marie (Vice Président),  
M. Jean-Baptiste Brejaud (Vice Président), M. Clément Ple (Vice Président),

Responsable du dossier : M. Jacques Pinet

Tenue des comptes

Commissaire aux \_\_\_\_\_

Nombre de bénévoles

\_\_\_\_\_

Nombre de volontaires

\_\_\_\_\_

Nombre d'actifs

\_\_\_\_\_

Nombre de locaux

\_\_\_\_\_

Nombre d'adhérents

\_\_\_\_\_

Moyens humains de l'association

Total de salariés 1 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 1,00

Type et montant de la subvention sollicité

Fonds sportif :

1 500,00 €

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

Présentation de l'action PETIT DE TRAIL DE NOEL 2021

Contenus et objectifs de l'action : ORGANISATION D'UNE COURSE FESTIVE DANS LES RUES DU VIEUX CHATEAUROUX

Public(s) ciblé(s) : TOUT PUBLIC

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 850

Lieu(x) de réalisation : CHATEAUROUX - DEPART ET ARRIVEE PLACE DES CORDELIERS

Date de mise en oeuvre prévue : \_18 / 12 /2021

Durée de l'action (jours, mois ou année) : 1 JOURNEE

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : COMPTAGE DU NOMBRE DE PARTICIPANTS

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée : FINANCEMENT DE LA SECURITE (S.N.S.M.), DES DROITS D'ORGANISATION ET D'UNE PARTIE DE L'ANIMATION.

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	4 850	<b>70-Ventes et prestations</b>	3 800
Prestations de services	0	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	1 500
Achats matières et fournitures	3 550	Etat	0
Autres fournitures	1 300	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	120	Etat	0
Locations	0	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	120	Départ.	0
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	4 130	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	130	Commune CHATEAUROUX	1 500
Publicité, publication	300	Commune	0
Déplacement, missions	3 500	Sociaux	0
Services bancaires, autres	200	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	0
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	3 800
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	3 800
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	9 100	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	9 100
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	900	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	900
Secours en nature	0	Bénévolat	900
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	900	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	10 000	<b>TOTAL</b>	10 000

**Description du budget prévisionnel**

ACHATS MATERIEL DE FOURNITURES : ACHATS POUR LA BUVETTE (GRATUITE), ACHATS EQUIPEMENTS POUR LES SIGNALEURS.  
 AUTRES FOURNITURES : ACHATS RECOMPENSES.  
 AUTRES SERVICES EXTERIEURS : ANIMATEUR (500 €), CHRONOMETRAGE (500 €), PRESTATION ECRAN PLEIN JOUR (1.800 €).

Relevé d'identité bancaire

IBAN

BIC

en

SOGEFRPP

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)



## Bilan et Compte de Résultat

### La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club - LBCAC

#### Compte de résultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	6 193	15 881	70-Presta., cotisations, vts assimilés	35 517	53 379
61-Services extérieurs	113 540	135 234	74-Subventions d'exploitations	47 158	64 789
62-Autres achats & charges externes	0	0	75-Autres produits de gestion	67 930	68 010
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	0	76-Produits financiers (a)	582	578
64-Salaires et traitements	20 789	16 082	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	2 619	8 065	78-Reprise/provisions, transf. charg.	6 884	0
65-Autres charges gestion courantes	169	301			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	10 000	7 000			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>153 310</b>	<b>182 563</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>158 071</b>	<b>186 756</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	10 800	13 700	87-Contribution Volontaires en nature	10 800	13 700
<b>Total des charges</b>	<b>164 110</b>	<b>196 263</b>	<b>Total des produits</b>	<b>168 871</b>	<b>200 456</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>582</b>	<b>578</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>4 761</b>	<b>4 193</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	137 209	116 747
Immobilisation corporelles	27 228	0	Report à nouveau	0	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	3 255	4 223
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>27 228</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	9 929	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>150 393</b>	<b>120 970</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	1 294	5 789	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>38 750</b>	<b>34 000</b>
Divers valeurs mobilières	7 029	7 096	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	164 682	157 134	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>173 005</b>	<b>170 019</b>	Dettes fiscales et sociales	790	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	9 500	13 749
			Produits constatée d'avance	800	1 300
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>11 090</b>	<b>15 049</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>200 233</b>	<b>170 019</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>200 233</b>	<b>170 019</b>

## La Berrichonne Châteauroux Athlétic Club - LBCAC

### Assemblée Générale

Date : 07/12/2019 Présents 250

Commissaires :

Tél. :

Voir Procès verbal de l'Assemblée Générale du  
7/12/2019 (Fichier PDF remis au Service des  
Sports)

### Exercice comptable

Exercice du : 01/07/2018

Exercice au : 30/06/2019

Saison :

## La Berrichonne Châteauroux Tennis de Table - LBCTT

Objet Statut

Siège social

Gymnase Georges Faurt  
10 allée de Beaumarchais  
36000 Châteauroux

Tél.

Fax

Email

lbc.tt@wanadoo.fr

Renseignements administratifs

SIRET

77518782600017

RNA

Fédération

Fédération Française de Tennis de Table

Agrément

Agrément

Agrément

Agrément

Label

Reconnue d'utilité publique le

Bureau

Responsable : M. Claude LHORTOLARY (Président),  
Membres du Bureau : M. Jean-Pierre Gourdon (Trésorier), M. Jérôme Gourdon (Secrétaire), Gilbert Ragot (),

Responsable du dossier :

M. Claude LHORTOLARY

Tenue des comptes

Commissaire aux

Nombre de bénévoles

Nombre de volontaires

Nombre d'actifs

Nombre de locaux

Nombre d'adhérents

Moyens humains de l'association

Total de salariés

1

Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)

0,60

Type et montant de la subvention sollicité

**Fonds sportif :**

**1 500,00 €**

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

Présentation de l'action  
TOURNOI NATIONAL DE LA BERRICHONNE CHATEAUROUX TENNIS DE TABLE  
13 MAI 2021

Contenus et objectifs de l'action :

TOURNOI NATIONAL

Public(s) ciblé(s) :  
COMPETITEUR FFTT

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

200

Lieu(x) de réalisation : GYMNASSE GEORGES FAURT

Date de mise en oeuvre prévue : 13 / 05 / 21

Durée de l'action (jours, mois ou année) :  
1 JOUR

Méthode d'évaluation prévue pour l'action : NOMBRE D INSCRIPTION

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :  
ORGANISATION DU TOURNOI NATIONAL

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	2 700	<b>70-Ventes et prestations</b>	2 150
Prestations de services	2 000	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	1 500
Achats matières et fournitures	700	Etat	0
Autres fournitures	0	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	300	Etat	0
Locations	300	Région	0
Entretien et réparation	0	Région	0
Assurance	0	Départ.	0
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	500	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	200	Commune CHATEAUROUX	1 500
Publicité, publication	200	Commune	0
Déplacement, missions	100	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	150	Aides privées	0
Rémunération des personnels	100	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	0
Charges sociales	50	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	3 650	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	3 650
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	2 000	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	2 000
Secours en nature	0	Bénévolat	2 000
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	2 000	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	5 650	<b>TOTAL</b>	5 650

**Description du budget prévisionnel**

Dotation tournoi

Relevé d'identité bancaire

IBAN  
BIC

FR76 1027 8372 1400 0119 7880 153
-----------------------------------

CMCIFR2A
----------

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### La Berrichonne Châteauroux Tennis de Table - LBCTT

#### Compte de résultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	8 355	6 018	70-Presta., cotisations, vts assimilés	8 371	6 804
61-Services extérieurs	196	189	74-Subventions d'exploitations	24 094	17 727
62-Autres achats & charges externes	6 807	7 647	75-Autres produits de gestion	2 944	1 201
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	266	166	76-Produits financiers (a)	0	50
64-Salaires et traitements	10 266	9 341	77-Produits Exceptionnelles (c)	523	54
64bis-Charges sociales	5 085	5 626	78-Reprise/provisions, transf. charg.	13 326	12 263
65-Autres charges gestion courantes	11 097	12 063			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>42 072</b>	<b>41 050</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>49 258</b>	<b>38 099</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>42 072</b>	<b>41 050</b>	<b>Total des produits</b>	<b>49 258</b>	<b>38 099</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>50</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>523</b>	<b>54</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>7 186</b>	<b>-2 951</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	0	0
Immobilisation corporelles	0	0	Report à nouveau	10 207	7 808
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	0	-2 952
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>10 207</b>	<b>4 856</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	0	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	12 107	5 136	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	1 900	280
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>12 107</b>	<b>5 136</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>1 900</b>	<b>280</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>12 107</b>	<b>5 136</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>12 107</b>	<b>5 136</b>

**La Berrichonne Châteauroux Tennis de Table - LBCTT**

Assemblée Générale

Date : 05/09/2022 Présents 50

Commissaires :

Tél. :

Voir document joint à la demande de subvention

Exercice comptable

Exercice du : 01/09/2019

Exercice au : 30/06/2020

Saison :



## Moto Club Castelroussin - MCC

Objet Statut

Siège social

Circuit des Tourneix  
36250 Saint-Maur

Tél. 02 54 22 31 66 Fax Email motoclubcastelroussin.36@gmail.com

Renseignements administratifs

SIRET 41832430700010 RNA  
Fédération FFM  
Agrément  
Agrément  
Agrément  
Agrément  
Label

Reconnue d'utilité publique le

Bureau

Responsable : M. Patrick Pornin (Président),  
Membres du Bureau : Mme Stéphanie Pornin (Secrétaire), Mme Claudine Davoust (Trésorière),

Responsable du dossier : Mme Stéphanie Pornin

Tenue des comptes

Commissaire aux M. David FOULATIER

Nombre de bénévoles Nombre de volontaires Nombre d'actifs

Nombre de locaux

Nombre d'adhérents

Moyens humains de l'association

Total de salariés 0 Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) 0,00

Type et montant de la subvention sollicité

Fonds sportif : 6 000,00 €

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

Présentation de l'action

Contenus et objectifs de l'action : Motocross FFM

Public(s) ciblé(s) : tout public

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 1500

Lieu(x) de réalisation : Les Tourneix

Date de mise en oeuvre prévue : 10 /10 /2021

Durée de l'action (jours, mois ou année) : 1 jour

Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :  
Organisation d'un motocross du championnat de ligue du Centre - FFM

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	3 500	<b>70-Ventes et prestations</b>	5 000
Prestations de services	0	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	11 000
Achats matières et fournitures	1 500	Etat	0
Autres fournitures	2 000	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	4 800	Etat	0
Locations	600	Région	2 000
Entretien et réparation	1 200	Région	0
Assurance	3 000	Départ.	1 000
Documentation	0	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	12 000	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune CHATEAUROUX	6 000
Publicité, publication	4 000	Commune	0
Déplacement, missions	6 500	Sociaux	0
Services bancaires, autres	1 500	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	0	Aides privées	2 000
Rémunération des personnels	0	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	4 300
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	0
Autres charges sociales	0	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	0	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	20 300	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	20 300
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	7 000	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	7 000
Secours en nature	0	Bénévolat	7 000
Mise à disposition gratuite de biens	0	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	7 000	Dons en nature	0
<b>TOTAL</b>	27 300	<b>TOTAL</b>	27 300

**Description du budget prévisionnel**

Organisation sur une journée d'un motocross FFM championnat Ligue du Centre Val de Loire

**Relevé d'identité bancaire**

IBAN  
BIC

FR76 3004 7142 0100 0267 4660 159
-----------------------------------

CMCIFRPP
----------

**Liste des documents joints**

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'Identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)

## Bilan et Compte de Résultat

### Moto Club Castelroussin - MCC

#### Compte de résultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	14 668	45 755	70-Presta., cotisations, vts assimilés	27 978	51 060
61-Services extérieurs	5 233	0	74-Subventions d'exploitations	2 200	10 904
62-Autres achats & charges externes	6 297	0	75-Autres produits de gestion	0	66
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	0	76-Produits financiers (a)	52	0
64-Salaires et traitements	0	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	0	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	7 213	0			
66-Charges financières (b)	0	9 404			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>33 411</b>	<b>55 159</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>30 230</b>	<b>62 030</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	24 000	24 000	87-Contribution Volontaires en nature	24 000	24 000
<b>Total des charges</b>	<b>57 411</b>	<b>79 159</b>	<b>Total des produits</b>	<b>54 230</b>	<b>86 030</b>
69-Impôts sur le bénéfices (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>52</b>	<b>-9 404</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>-3 181</b>	<b>6 871</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	29 006	35 878
Immobilisation corporelles	0	0	Report à nouveau	0	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	6 871	6 871
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>35 877</b>	<b>42 749</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	0	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	52	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	35 877	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>35 929</b>	<b>0</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>35 929</b>	<b>0</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>35 877</b>	<b>42 749</b>

## Moto Club Castelroussin - MCC

### Assemblée Générale

Date : 19/01/2020 Présents 41  
Commissaires :

Tél. :

#### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ELECTIVE LE 19.01.2020, À 10H00

Les membres de l'association Moto Club Castelroussin se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire et électorale, sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents

en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Présents : 41 - Votants : 38

L'assemblée est présidée par M. Jérôme PERNIN, en qualité de président de l'association.

Il est assisté par un secrétaire de séance Mme Stéphanie PORNIN, en tant que secrétaire de l'association

et de la trésorière Mme Claudine DAVOUST.

M. David FOULATIER, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est présent.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. rapport d'activités
  2. rapport financier,
  3. Objectifs 2020,
  4. questions diverses,
  5. Présentation et élection des nouveaux candidats
  6. désignation du commissaire aux comptes,
  7. fixation du montant des nouvelles cotisations,
  8. vote des résolutions
- Ouverture de la séance – Voeux du Président
- 1) rapport d'activités, Rétrospectives des saisons 2018 / 2019

Le nouveau gardien du site des Tourneix, M. Jacky GAULTIER a pris ses fonctions en avril 2018

rappel des règles sur le site :

. afin de pouvoir rouler une licence en cours obligatoire (F.F.M. ou UFOLEP) et équipements de sécurité

homologués F.F.M. En règle.

. clôture du site de décembre à mars – ouverture du site les 1er et 3ème dimanches de chaque mois.

Adresse postale : Moto Club Castelroussin - Les Tourneix - 36250 SAINT MAUR

Tél circuit : 02.54.22.31.66 – Président :

06.04.45.57.74 Site internet :

mccastelroussin.fr – E-mail :

mccastelroussin.36@gmail.com

Méchoui des bénévoles et des partenaires aux Tourneix – encore un vif succès avec plus de 100 convives.

Repas de Noël "école de pilotage" - une 8ème édition réussie, Merci à Ollivier POMMERY et Jacky

### Exercice comptable

Exercice du : 01/07/2019

Exercice au : 30/06/2020

Saison :

## Moto Club Castelroussin - MCC

GAUTHIER pour  
l'organisation de ce repas avec les parents et les  
enfants de l'école de pilotage.

Licenciés

. Saison 2018/2019 => 80 licenciés UFOLEP (47  
réengagés pour 2019/2020)

63 licenciés F.F.M. (19 réengagés pour 2020)

-----  
143 licences en 2019

Ecole de pilotage

. Saison 2019 – 2020 : 24 jeunes sont encadrés  
par groupes de niveau

4 niveaux avec chacun un moniteur + 1 BF2A

Résultats pilotes saison 2018/2019

Résultats pilotes saison 2018/2019 UFOLEP

Nathan ROSSIGNOL est champion en UFOLEP

Centre – SOLO A – 85 cm<sup>3</sup>

Loup LABARRE quant à lui est champion en  
catégorie 125 suivi de près par Geoffrey

CENDRIER 3ème et

Sébastien REGINATO 4ème.

Florent DAVAILLON termine 3ème en catégorie

PRESTIGE Michaël BRIGAND 5ème.

Enzo DEMAY est champion dans la catégorie SOLA

B et Nicolas LAGORCE termine vice-champion.

Trophée moto / quad cross CENTRE – LIMOUSIN

Une belle initiative l'an passé qui a permis aux  
pilotes des 2 régions voisines de s'affronter.

Il en sera de même pour la saison 2019/2020.

Résultats pilotes saison 2019 F.F.M.

Elouan DELOUP était le pilote représentant le  
M.C.C. en minicross 85 avec une belle perspective  
d'évolution et de résultats en 2020

Morgan JACQUEMIN, pilote du M.C.C. depuis 2016  
finit vice-champion de Ligue.

Sans oublier Fabien FRADET, Valentin PRUNGET et  
Damien MOREAU qui ont également porté les  
couleurs du M.C.C.

Le M.C.C. Est aussi représenté sur le bitume avec  
un deuxième titre en Promotion Cup 1000 DUNLOP  
pour Christopher BEATY.

Un grand merci à tous, Messieurs les pilotes, tout  
comme à nos bénévoles. Sans chacun d'eux le  
M.C.C.

ne serait pas représenté dans toutes les catégories  
et c'est un honneur qu'ils font au club. Nous  
sommes

fiers de vous et vous remercions.

2) rapport financier, Résultats financiers

David FOULATIER – commissaire aux comptes  
présente le résultat global et un «mini» bilan  
2018/2019

3) Objectifs 2020

Motocross

UFOLEP 03/05/2020

Motocross F.F.M. 27/09/2020 => ligue Vétérans,  
125, 85, National et minicross.

En marges de ces organisations, les  
manifestations festives 2020 : MECHOUÏ des  
bénévoles et des partenaires aux  
Tourneix programmé le 20/06/2020. Fête de  
l'école de pilotage – repas de Noël.

4) Questions et informations diverses

- Le MCC remercie tous ses bénévoles et ses

## Moto Club Castelroussin - MCC

partenaires pour leur implication.

- Intégral Motos : tarifs négociés (-20%) pour les licenciés du Moto Club Castelroussin sur présentation de la carte de membre MCC 2020

- Le site internet du M.C.C. sera revisité en 2020

=> [www.mccastelroussin.fr](http://www.mccastelroussin.fr)

- kit déco MCC 2020 :

=> kit déco 125cc et + : 145€

=> kit déco 85cc : 100€

=> kit déco 65cc et - : 80€

- Tee shirt et chemisettes disponibles...19/29€

- TENUES MCC :

=> Pantalon : 149€

=> Maillot : 39€

=> Tenue complète (pantalon + maillot) : 179€

- Pendant quelques mois, la section STUNT ne pourra plus rouler sur la ligne de départ du circuit de Terre du Berry

car il est en travaux et tant qu'il n'est plus homologué aucun roulage ne peut y avoir lieu. Par la suite il est possible

que les stunters ne puissent plus y rouler car la partie bitumée doit être réduite et de ce fait plus assez grande

pour pratiquer => un projet de création d'une piste spécifique est à l'étude. Deux emplacements sont

envisageables, soit sur l'ancienne piste d'Air Modèle, dans la prairie car le bitume est existant et il faudrait le resurfer soit à l'entrée principale du domaine des Tourneix tout de suite après la grille à droite. Ce second emplacement semble être privilégié car l'autre est vraiment excentré et isolé de la vie du club.

Simon POTILLION,

Stéphanie PORNIN, Hervé LEGAGNEUX élaborent une étude de faisabilité et par la suite

présenteront le projet au bureau afin de trouver les financements nécessaires à celui-ci.

- Jacky THOONSEN demande le devenir de la piste de BMX - Il faudrait que la piste soit conservée.

Même si le

B.C.C. quitte le site et que s'était ce club qui l'entretenait et l'utilisait, elle peut nous être utile pour les pilotes lors

d'entraînements. De plus elle peut être utilisée pour le développement d'une activité vélos électriques en lien

avec la piste implantée juste à côté. Il est demandé de mettre au vote de l'assemblée générale le maintien de cette piste.

- Nicolas LAGORCE demande s'il y aura des travaux de réalisés sur le circuit de motocross. => C'est une question

qui amène à la discussion car la double homologation F.F.M. / UFOLEP de la piste est valable jusqu'en juillet 2021,

ce qui veut dire que nous pouvons organiser cette année un motocross UFOLEP dans le courant du mois de mai et

un motocross F.F.M. en septembre tant que le tracé du circuit tel qu'il est homologué n'est pas



## Moto Club Castelroussin - MCC

modifié. A partir du moment où l'on touche à celui-ci nous ne pouvons plus organiser tant qu'il n'est pas à nouveau homologué.

Il est donc envisagé pour 2020 de ne faire que des travaux inter-piste.

- Georges FRAGNON demande ce que va devenir le hangar où se trouve la chambre froide car dans le projet de

E.T.B., il est prévu qu'il soit démonté puisqu'un nouveau bâtiment sera construit en lieu et place de celui-ci. =>

Ce qui a été proposé au président d'E.T.B. est de lui laisser effectivement démonter le hangar qui nous sert de garage et de lieu de stockage de notre matériel et dans lequel se trouve notre chambre froide à condition qu'il soit

remonté à un nouvel emplacement à déterminer et que la chambre froide soit déplacée et remise en service par

E.T.B., dans le bâtiment qui abrite notre sandwicherie. Il est demandé également que nous disposions de l'intégralité de ce bâtiment.

- Gauthier POLLET demande à l'assemblée à présenter l'association qu'il vient de créer et qui se nomme Tourneix

Pit-Bikes, dont il est président. Cette association a été créée dans l'été 2019 après que le M.C.C. ai financé les

travaux de création de la piste dédiée aux pit-bikes entre la piste de vélos électriques et l'étang.

=> Beaucoup d'interrogations surgissent à ce sujet, car auparavant le pit-bike était une section inclus dans le

moto-club ce qui expliquait l'utilisation de l'ensemble des pistes du M.C.C. Mais aujourd'hui qu'une association à

part entière a été créée qu'en advient-il de l'utilisation des pistes justement.

Lorsque l'on regarde la vue aérienne du site des Tourneix, les pit-bikes sont présents partout, avant que cette

association soit créée c'était totalement justifié mais qu'en est-il aujourd'hui ?

Circuit MX

De plus, cette nouvelle association s'est dotée elle aussi d'une école de pilotage, qui est rentrée en concurrence

inutile avec celle du M.C.C. Lors de la journée d'inscription en septembre, il y a eu une confusion totale entre les

deux écoles car les parents n'ont pas été prévenus. Les enfants se retrouvant par affinité avec les autres plus que

par volonté de pratiquer le moto-cross en compétition ont dû faire un choix pour pratiquer leur loisir alors qu'ils

étaient venus simplement s'inscrire. Dans le chalet deux discours différents étaient tenus, deux groupes se sont

formés sans aucune cohésion entre les deux ce qui a conduit à devoir intercaler les cours d'une école

## Moto Club Castelroussin - MCC

le samedi où ceux de l'autre n'ont pas lieu. C'est complètement inutile et ridicule d'autant qu'un choix a été imposé aux enfants et à leur famille sans qu'ils en soient avertis. Des partenariats différents, des moniteurs différents, un club différent alors que les deux exercent sur le même site. De plus, cette association aujourd'hui a sa propre piste, son propre budget de fonctionnement mais continue à utiliser les pistes du M.C.C pour son activité. Il en va de même pour l'organisation de l'YCF en juillet de chaque année, auparavant le budget pour cette manifestation était exclusivement réservé pour la section pit-bikes, les recettes et dépenses faisaient l'objet d'un budget spécifique qui comprenait la préparation et la réfection des pistes, l'organisation de la manifestation en elle-même, l'investissement des bénévoles, etc. mais qu'en est-il aujourd'hui ?

Puisque le M.C.C. n'est plus le porteur de cette manifestation est -ce que les membres de l'association Tourneix Pit-bikes prennent tout à leur charge ? Pour l'entretien des pistes, Gauthier espère qu'il sera partagé, la piste de flat-track est utilisable par les 2 associations, le matériel quant à lui est sensé être entretenu par celui qui l'a utilisé que ce soit le petit matériel ou les engins. Jusque là s'était le M.C.C. qui finançait mais aujourd'hui qu'en est-il ?

Dans ce contexte, cela procure beaucoup de confusion et l'assemblée préfère mettre un terme à ce débat afin que les esprits se calment et préfère que ce soit examiné en bureau ultérieurement.

- La prairie ainsi que les pistes de flat-track, supermotard, enduro spéciale banderolée doivent être entièrement remodelées. Il faut programmer rapidement des journées de travail afin de réhabiliter cette parcelle.

- Pour la piste de supercross il faut constituer une équipe dédiée, motivée pour qu'elle soit enfin praticable et utilisée. Dans un premier temps il faudra la simplifier afin que cet investissement puisse être rentabilisé par son utilisation plus ouverte à tout niveau de pilotage. A l'heure actuelle elle est trop exclusive, elle ne peut pas être utilisée par un pilote amateur de par sa complexité ce serait dangereux.

5) Présentation et élection des nouveaux candidats  
PRESIDENT D'HONNEUR : M. Georges FRAGNON  
POSTES A POURVOIR CANDIDATS  
PRESIDENCE Patrick PORNIN  
VICE PRESIDENCE Fabrice LENTHERIC

## Moto Club Castelroussin - MCC

TRESORIER Claudine DAVOUST / Jérôme PERNIN  
SECRETAIRE Stéphanie PORNIN / Claudine  
DAVOUST  
RESPONSABLE COMMISSAIRES Stéphane MARTIN  
RESPONSABLE PILOTES MOTO-CROSS Matthieu  
MORIZOT  
RESPONSABLE PILOTES STUNT Simon POTILLION  
RESPONSABLE MONITEURS / FORMATION Ollivier  
POMMERY  
RESPONSABLE PISTES Corentin LEGAGNEUX  
RESPONSABLE(S) MATERIELS Aurélien AUGENDRE  
/ Nicolas LAGORCE  
RESPONSABLE(S) GRILLE Jean-François GUIDAL /  
Aurélien AUGENDRE / Denis  
MAZEAU  
RESPONSABLE(S) TRAVAUX Hervé LEGAGNEUX /  
Franck DESGOURDES / Christian  
VIRARD  
RESPONSABLE VENTE A EMPORTER Armelle  
WLODAREK  
RESPONSABLE(S) CONVIVIALITE Joël LAGORCE /  
Jacky GAULTIER  
RESPONSABLE(S) PARTENAIRES Jérôme PERNIN /  
Damien DALLOT / Emmanuel DALLOT  
RESPONSABLE SITE INTERNET Valentin GAULTIER  
/ Jessica DAVOUST  
RESPONSABLE(S) LICENCES Stéphanie PORNIN /  
Jérôme PERNIN  
RESPONSABLE(S) INSCRIPTIONS ECOLE DE  
PILOTAGE Stéphanie PORNIN / Jocelyne LAGORCE  
/ Jacky  
GAULTIER  
RESPONSABLE(S) SUPERCROSS Nicolas LAGORCE  
/ Aurélien MOREAU / Melvrick EBLIN  
RESPONSABLE(S) ENDURO Nicolas WLODAREK /  
Florian PICARD  
RESPONSABLE PUBLICITE / SONO Jacky  
THOONSEN

Cette liste est soumise au vote de l'assemblée  
générale en vue de la mise en place du nouveau  
bureau.

6) Désignation du commissaire aux comptes,  
Il est demandé à M. David FOULATIER de  
poursuivre sa mission de commissaire aux  
comptes afin de contrôler la  
sincérité et la régularité des comptes annuels  
établis par l'association.

7) Fixation du montant des nouvelles cotisations,  
Tarifs 2020 – carte de membre du Club :

- 60 € pour les membres passifs
- 30 € pour les membres actifs

Tarifs 2020 – journée de roulage :

- 15 € la journée de roulage.

8) Vote des résolutions,

À l'issue du débat entre les membres, le président  
de séance a mis aux voix les questions suivantes,  
conformément à l'ordre du jour :

Résolution 1 et 2 : Rapports moral et financier  
L'Assemblée Générale adopte la délibération à  
l'unanimité.

Résolution 3 : Questions diverses – devenir du  
circuit de BMX

Les membres de l'assemblée générale désirent  
conserver le circuit de BMX créé il y a 20 ans par  
l'association, même après le départ du B.C.C. -

## Moto Club Castelroussin - MCC

association qui exploitait le site et l'entretenait.

Il revient au futur président du Moto Club Castelroussin de l'annoncer en réunion de l'association Circuit

des Tourneix puisqu'il était envisagé de raser la piste.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution 4 : Elections des membres du bureau

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste des candidats au bureau de l'association Moto Club

Castelroussin. (liste des candidats en p.6 du présent procès verbal)

Résolution 5 : désignation du commissaire aux comptes,

Après l'accord de M. David FOULATIER expert comptable, de poursuivre sa mission de commissaire aux

comptes, son maintien sur ces fonctions est approuvé à l'unanimité,

Résolution 6 : Approbation du montant des nouvelles cotisations

L'assemblée Générale approuve le montant des cotisations à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

Le secrétaire de séance,

## Nautic Club Castelroussin - NCC

**Objet Statut**

**Siège social**

34 espace Mendès France  
 Maison des associations  
 36000 Châteauroux

Tél.  Fax  Email

**Renseignements administratifs**

SIRET	<input type="text" value="44409415500025"/>	RNA	<input type="text"/>
Fédération	<input type="text" value="Fédération Française de Natation"/>		
Agrément	<input type="text"/>		
Agrément	<input type="text"/>		
Agrément	<input type="text"/>		
Agrément	<input type="text"/>		
Label	<input type="text"/>		

Reconnue d'utilité publique le

**Bureau**

Responsable : M. Christophe Le Bris (Président),  
 Membres du Bureau : M. Denis Charpagne (Trésorier), M. Stéphane L'HOSTIS (Trésorier),

Responsable du dossier :

**Tenue des comptes**

Commissaire aux

Nombre de bénévoles  Nombre de volontaires  Nombre d'actifs

Nombre de locaux

Nombre d'adhérents

**Moyens humains de l'association**

Total de salariés  Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)

**Type et montant de la subvention sollicité**

**Fonds sportif : 12 500,00 €**

## Description de l'action

Les demandes concernant le fonctionnement général de l'association, les actions de formations, les investissements et les frais de participation à des rencontres comme les phases finales ou à des tournois ne sont pas éligibles aux subventions du fonds sportif, le fonds sportif est destiné à promouvoir les manifestations sur le territoire de Châteauroux. Un dossier d'accompagnement est souhaité.

### Présentation de l'action

Première édition du Meeting National BALSANÉO

### Contenus et objectifs de l'action :

Meeting national labellisé en bassin de 25 x 25 m - avec chronométrage électronique - Compétition qualificative aux épreuves nationales regroupant entre 400 à 500 participants - clubs provenant de différentes régions de France - Présence d'une tête d'affiche Champion olympique et plusieurs fois champion du Monde.

### Public(s) ciblé(s) :

Jeunes - Juniors et Seniors

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires : 400 à 500 personnes

### Lieu(x) de réalisation :

Date de mise en oeuvre prévue : *4 et 5 11/2021*

Durée de l'action (jours, mois ou année) :

### Méthode d'évaluation prévue pour l'action :

Indications précises sur la destination de la subvention sollicitée :

la subvention serait utilisée sur les aspects suivants :

- location du système chronométrage électronique
- location sonorisation
- frais déplacements (officiels fédéraux et tête d'affiche)
- frais de communication (affiches et programme)

**Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)**

<b>60 - Achats</b>	<b>10 200</b>	<b>70-Ventes et prestations</b>	<b>16 700</b>
Prestations de services	0	<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>22 000</b>
Achats matières et fournitures	3 700	Etat	0
Autres fournitures	6 500	Etat	0
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>11 450</b>	Etat	0
Locations	9 200	Région	3 000
Entretien et réparation	1 000	Région	0
Assurance	1 000	Départ.	4 500
Documentation	250	Départ.	0
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>12 900</b>	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	2 500	Commune CHATEAUROUX et CM	12 500
Publicité, publication	7 200	Commune	0
Déplacement, missions	3 200	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>400</b>	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	400	Autres établissements publics	0
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>5 500</b>	Aides privées	2 000
Rémunération des personnels	3 300	<b>75-Autres produits de gestion courante</b>	<b>7 000</b>
Charges sociales	1 150	Dont cotisations, dons manuels ou le	7 000
Autres charges sociales	1 050	<b>76-Produits financiers</b>	0
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 250</b>	<b>77-Produits exceptionnels</b>	0
<b>66-Charges financières</b>	0	<b>78-Reprises sur amortis. et provisions</b>	0
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	0		
<b>68-Dotations aux amortissements</b>	0		
<b>TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)</b>	<b>45 700</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)</b>	<b>45 700</b>
<b>86-Emplois des contributions en nature</b>	<b>18 000</b>	<b>87-Contributions volontaires en nature</b>	<b>18 000</b>
Secours en nature	0	Bénévolat	5 800
Mise à disposition gratuite de biens	12 200	Prestation en nature	7 200
Personnel bénévole	5 800	Dons en nature	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>63 700</b>	<b>TOTAL</b>	<b>63 700</b>

**Description du budget prévisionnel**

Il s'agit de la première édition de ce meeting national labellisé. C'est la première fois dans le département que ce type de compétition de natation a lieu. La venue d'une tête d'affiche, la location du chronométrage électronique, le décorum (investissement qui est demandé uniquement sur cette première édition) et le poste des récompenses sont les principaux postes de dépense. Nous attendons entre 400 et 500 participants car cet événement s'inscrit dans le processus de labellisation fédéral et donc conduit à un enregistrement des performances ouvrant l'accès aux minimas qualificatifs pour les championnats de nationale 1 à nationale 3. La vente de repas, l'encaissement de 50% des engagements sont les principaux postes de produits.

Relevé d'identité bancaire

IBAN

FR76 1950 6400 0028 1156 9673 616

BIC

AGRIFRPP895

Liste des documents joints

- Le budget réalisé et rapport moral de la manifestation n-1
- Le relevé d'identité Bancaire (pour transmission à la Trésorerie)



## Bilan et Compte de Résultat

### Nautic Club Castelroussin - NCC

#### Compte de résultat de l'exercice

**2020**

Charges	Exer. N	Exer. N-1	Produits	Exer. N	Exer. N-1
60-Achats, variations stocks	3 834	0	70-Presta., cotisations, vts assimilés	4 063	0
61-Services extérieurs	2 366	0	74-Subventions d'exploitations	31 788	0
62-Autres achats & charges externes	22 363	0	75-Autres produits de gestion	43 200	0
63-Impôts & taxes, vers. assimilés	0	0	76-Produits financiers (a)	0	0
64-Salaires et traitements	25 734	0	77-Produits Exceptionnelles (c)	0	0
64bis-Charges sociales	474	0	78-Reprise/provisions, transf. charg.	0	0
65-Autres charges gestion courantes	13 057	0			
66-Charges financières (b)	0	0			
67-Charges Exceptionnelles (d)	0	0			
68-Dotations amortis. et provisions	0	0			
<b>Total Charges (II)</b>	<b>67 828</b>	<b>0</b>	<b>Total Produits (I)</b>	<b>79 051</b>	<b>0</b>
86-Emploi contribu. volon. en nature	0	0	87-Contribution Volontaires en nature	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>67 828</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits</b>	<b>79 051</b>	<b>0</b>
69-Impôts sur le bénéfiques (V)	0	0			
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat financier (a-b) (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat exceptionnelles (c-d)) (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>Résultat net (I-II+III+IV-V)</b>	<b>11 223</b>	<b>0</b>			

#### Bilan de l'exercice

**2020**

Actif	Exer. N	Exer. N-1	Passif	Exer. N	Exer. N-1
Immobilisation incorporelles	0	0	Réserves	22 286	0
Immobilisation corporelles	0	0	Report à nouveau	11 223	0
Immobilisation financières	0	0	Résultat de l'exercice	0	0
<b>Total actif immobilisé (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Subventions d'investissements	0	0
Stock et en-cours	0	0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes fournisseurs	0	0	<b>Total passif capitaux propres (I)</b>	<b>33 509</b>	<b>0</b>
Créances clients et cpts rattachés	0	0	<b>Autres fonds propres (I bis)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres créances	0	0	<b>Provision risques &amp; charges (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Divers valeurs mobilières	0	0	Emprunts & dettes aup. établis. finan.	0	0
Disponibilité (banques)	33 509	0	Avances et acomptes reçus clients	0	0
Charges constatées d'avances	0	0	Dettes fournisseurs et cpts rattachés	0	0
<b>Total actif circulant (II)</b>	<b>33 509</b>	<b>0</b>	Dettes fiscales et sociales	0	0
			Dettes sur immobilisations, cpts ratta.	0	0
			Autres dettes	0	0
			Produits constatée d'avance	0	0
			Régul. produits constatées	0	0
			<b>Total actif dettes (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>33 509</b>	<b>0</b>	<b>Total Passif (I+I bis+ II+III)</b>	<b>33 509</b>	<b>0</b>

## Nautic Club Castelroussin - NCC

### Assemblée Générale

Date : 09/10/202 Présents 66  
Commissaires : Sylvain Desanneaux -  
Tél. :

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Vendredi 9 octobre 2020  
Salle Édith-Piaf - Châteauroux

#### ORDRE DU JOUR

- Appel des personnes présentes et répartition des pouvoirs transmis
- Allocution du Président
- Adoption du procès verbal de la dernière assemblée générale
- Rapport moral et sportif
- Bilan financier
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Adoption du budget prévisionnel
- Elections des membres du comité directeur
- Election du président
- Allocutions des personnalités présentes
- Présentation du projet associatif 2020-2024
- Désignation de l'Amiral de l'année
- Remise des récompenses
- Vin d'honneur

#### APPEL DES PERSONNES PRESENTES ET RÉPARTITION DES POUVOIRS TRANSMIS

Nombre de personnes présentes ayant pouvoir :  
Nombre de pouvoirs donnés :  
Nombre de voix possible : 66  
Majorité : 33 + 1

#### RAPPORT MORAL – ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Madame la vice-Présidente du Conseil départemental,  
Monsieur le vice-Président de Châteauroux Métropole,  
Monsieur le Président du Comité de l'Indre de natation,  
Mesdames, Messieurs,

Quelle drôle d'année nous venons de vivre. Débutée en octobre, terminée en mars soit seulement six mois d'activités, arrêtés comme vous le savez tous par la pandémie de la Covid-19. Une saison inachevée qui nous laisse à tous un goût d'amertume. Nous avons tous ressenti comme un vide, un temps de pause qui va nous marquer sur un temps plus ou moins long. C'est une véritable frustration de devoir stopper une saison qui se devait d'être prometteuse. Plusieurs de nos compétiteurs avaient démontré leurs ambitions en réussissant les minimas exigés

### Exercice comptable

Exercice du : 01/09/2019  
Exercice au : 01/09/2020  
Saison :

**4 : Avenant n°1 à la convention du 14 septembre 2019 concernant la mise à disposition du gymnase situé au Centre Technique Régional (C.T.R.)**

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le 14 septembre 2019, la Ligue du Centre de Football et la Ville de Châteauroux ont conclu une convention de mise à disposition, au profit de la Ville, du gymnase situé au Centre Technique Régional pour l'utilisation par les clubs castelroussins de cet équipement quatre heures par semaine pour l'activité futsal.

Cette convention, conclue pour une durée de deux ans, est arrivée à son terme le 30 juin 2021.

Durant cette période, une grande partie des créneaux n'ont pas pu être utilisés en raison du contexte sanitaire lié à la Covid 19. C'est la raison pour laquelle il apparaît souhaitable de proroger la durée de la convention initiale afin de prendre en considération les conséquences de la pandémie, laquelle a fait obstacle à l'application de cette convention.

La convention de mise à disposition serait donc prolongée pour une durée d'une saison sportive, soit jusqu'au 30 juin 2022, et ce sans impact financier.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition,
- d'autoriser le Maire à le signer.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

16 septembre 2021



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE  
MISE A DISPOSITION**

**Entre les soussignées,**

**Ligue Centre-Val de Loire de Football**

Association de droit français constituée conformément à la loi de 1901,  
dont le siège social est situé 13, Rue Paul Langevin - 45063 ORLÉANS Cedex 2  
N° SIRET : 775 511 546 000 35

Organe déconcentré de la Fédération Française de Football

Représentée par Monsieur Antonio TEIXEIRA

En sa qualité de Président, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

**D'une part,**

Et,

**Ville de CHÂTEAURoux,**

Représentée par son Maire, Monsieur Gil AVEROUS

dûment habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil Municipal en date du

**D'autre part,**

Il a été convenu ce qui suit :

## **Il est rappelé ce qui suit :**

En date du 14 septembre 2019, la ville de CHÂTEAUROUX et la Ligue Centre-Val de Loire de Football ont conclu une convention de mise à disposition, au profit de la ville, du gymnase situé au Centre Technique Régional (CTR), Route de Velles – 36000 CHÂTEAUROUX.

Cette convention, conclue pour une durée deux (2) saisons sportives, arrivera à son terme le 30 juin 2021.

**D'un commun accord, les parties ont convenu ce qui suit,**

### **Article 1 – Objet de l'avenant**

---

L'objet de cet avenant est de procéder à une prorogation de la durée de la convention initiale afin de prendre en considération les conséquences de la pandémie dite du « Covid-19 », laquelle a fait obstacle à l'application de cette convention.

### **Article 2 -Durée**

---

La convention de mise à disposition conclue le 14 septembre 2019 est prorogée pour une durée d'une (1) saison sportive, soit jusqu'au 30 juin 2022.

Il est convenu que le Gymnase du CTR est mis à disposition de la Ville de CHÂTEAUROU à compter du 20 septembre 2021 et jusqu'au 28 juin 2022, et qu'il ne sera pas disponible aux dates suivantes :

- 25 et 26 octobre 2021,
- 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2021,
- 20 et 21 décembre 2021,
- 27 et 28 décembre 2021,
- 7 et 8 février 2022,
- 14 et 15 février 2022,
- 11 et 12 avril 2022,
- 18 et 19 avril 2022,

**Les autres dispositions de la convention de mise à disposition conclue le 14 septembre 2019 demeurent inchangées.**

Fait et signé en deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

À Orléans, le 07 Juin 2021

**M. Antonio TEIXEIRA**  
**Président de la Ligue Centre-Val de**  
**Loire de Football**  
(cachet et signature)

**M. Gil AVEROUS**  
**Maire de Châteauroux**  
(cachet et signature)





## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

**Entre les soussignées,**

**Ligue Centre-Val de Loire de Football**

Association de droit français constituée conformément à la loi de 1901,  
dont le siège social est situé 13, Rue Paul Langevin - 45063 ORLÉANS Cedex 2  
N° SIRET : 775 511 546 000 35

Organe déconcentré de la Fédération Française de Football

Représentée par Monsieur Antonio TEIXEIRA

En sa qualité de Président, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

**D'une part,**

Et,

**La Ville de CHÂTEAUROUX,**

Représentée par son Maire, Monsieur Gil AVEROUS

dûment habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil Municipal en date du  
3 octobre 2019

**D'autre part,**

Il a été convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 - Objet de la convention**

---

La Ligue Centre-Val de Loire de Football s'engage à mettre à la disposition de la Ville de Châteauroux le gymnase situé au Centre Technique Régional (CTR), Route de Velles - 36000 CHÂTEAUROUX, dont les conditions et horaires d'utilisation sont définis ci-après.

## **ARTICLE 2 -Etat des lieux**

---

Un état des lieux, établi contradictoirement, est réalisé avant la signature de la convention et annexé à la présente.

Il répertorie l'ensemble du matériel utilisé.

## **ARTICLE 3 -Durée**

---

La présente convention est conclue pour une durée de deux (2) saisons sportives. Elle prendra effet **le 1<sup>er</sup> septembre 2019** et s'achèvera **le 30 juin 2021**.

Il a été convenu que le Gymnase du CTR ne sera pas disponible aux dates suivantes :

- 21, 22, 28 et 29 Octobre 2019
- 23, 24, 30 et 31 décembre 2019
- 17, 18, 24 et 25 février 2020
- 20 et 21 Avril 2020
- 1<sup>er</sup>, 15 et 16 Juin 2020

Pour la saison 2020/2021, un calendrier avec les dates disponibles et non disponibles sera mis à jour en fonction des actions de la Ligue Centre-Val de Loire Football, le 30 Juin 2020.

À l'issue de celle-ci, les parties conviennent de se rencontrer en vue de déterminer les modalités d'une éventuelle nouvelle collaboration.

## **ARTICLE 4 -Conditions d'utilisation**

---

La Ville de Châteauroux disposera du gymnase lors de 71 dates, détaillées en annexe, les jours et horaires suivants :

- Le **lundi** de 20h00 à 22h00
- Le **mardi** de 20h00 à 22h00

La Ville de Châteauroux pourra utiliser l'intégralité du gymnase. Deux vestiaires seront également mis à sa disposition.

L'ouverture et la fermeture du gymnase ainsi que l'allumage et l'extinction de l'éclairage est de la responsabilité de la Ligue Centre-Val de Loire de Football.

La Ville de Châteauroux s'engage à respecter les règles d'ordre public, d'hygiène, de sécurité et de bonnes mœurs, et sera responsable des associations utilisatrices désignées à la Ligue ainsi que des personnes admises au titre de l'utilisation (pratiquants, accompagnateurs et familles le cas échéant), en cas de défaillance de ces dernières.

Pendant le temps d'utilisation, les associations utilisatrices désignées à la Ligue par la Ville de Châteauroux assumeront la responsabilité et la surveillance des équipements et matériels.



D'une manière générale, la Ville de Châteauroux et les associations utilisatrices devront respecter le règlement intérieur, affiché dans le gymnase et annexé à la présente convention. En cas de non-respect des dispositions de ce règlement, la Ligue Centre-Val de Loire pourra, sur simple mise en demeure restée sans effet pendant un délai de 15 jours, adressée à la Ville de Châteauroux, interdire l'accès au gymnase aux associations utilisatrices, coupables de manquements.

#### **ARTICLE 5 - Obligations d'assurance**

---

Chacune des 2 parties garantit par une assurance appropriée les risques inhérents à l'utilisation des lieux.

Les associations utilisatrices désignées à la Ligue par la Ville de Châteauroux souscriront et prendront à leur charge les assurances concernant les risques nés de l'activité (recours des tiers et des voisins, incendie ou vol de matériel lui appartenant), qui devront être couverts par une police de responsabilité civile ou d'activité.

La Ligue Centre-Val de Loire de Football assurera la responsabilité du propriétaire, et notamment le maintien de l'équipement en conformité avec les règles de sécurité en vigueur.

#### **ARTICLE 6 - Dispositions financières**

---

L'occupation du gymnase est effectuée à titre gracieux pendant la durée de la convention.

#### **Article 7 - Dénonciation**

---

La présente convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des parties :

- en cas de force majeure,
- si les équipements sont utilisés à des fins non conformes aux obligations contractées par les parties et dans des conditions contraires aux dispositions prévues dans la convention.
- Toute divergence ou titre dans l'application de cette convention fera l'objet de la recherche d'une solution amiable.
- A défaut tout litige né de l'application de cette convention sera soumis à l'examen du tribunal compétent.

Fait à Orléans, le 14 Septembre 2019

**M. Antonio TEIXEIRA**  
**Président de la Ligue Centre-Val de**  
**Loire de Football**  
(cachet et signature)

LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE  
DE FOOTBALL  
13 Rue Paul Langevin  
CS 10001  
45063 ORLEANS Cedex 2  
Tél. : 02 38 69 73 00

**M. Gil AVEROUS**  
**Maire de Châteauroux**  
(cachet et signature)

**5 : Attribution d'une subvention d'investissement au Centre Technique Régional de la Ligue de Football du Centre-Val de Loire pour la création d'un espace de convivialité et la mise en place de caméras sur les terrains**

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

Le Centre Technique Régional (C.T.R.) de la Ligue de football du Centre-Val de Loire, basé à Châteauroux, a entrepris de gros travaux afin de moderniser ses équipements. Cette année, le C.T.R. prévoit de créer un espace de convivialité et d'échanges, favorisant ainsi l'accueil des stagiaires et du public dans de meilleures conditions. Parallèlement, afin de répondre au cahier des charges des Centres de Formation et des Pôles Espoirs, les terrains seront équipés de caméras vidéo afin de doter le Centre Technique d'un outil pédagogique moderne et adapté aux différentes formations.

Le montant des travaux s'élève à la somme de 228 523 €.

Afin d'équilibrer le budget de cette opération, le Centre Technique Régional sollicite une aide de la Ville à hauteur de 40 000 €. Le Centre Technique Régional contribue à travers ses différentes formations et manifestations au rayonnement de la Ville de Châteauroux.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder, pour l'année 2021, une subvention d'investissement de 20 000 € au Centre Technique Régional. La subvention est imputée au chapitre 204 du budget principal de la Ville de Châteauroux – exercice **2021, article 20422** - subvention d'équipement aux personnes de droit privé –bâtiments et installations.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire

16 septembre 2021

Commission Finances et Affaires Générales

17 septembre 2021



0 → Rodolphe Ancherlys

Châteauroux-metropole  
Arrivée: 313497  
Entete: 09-10-2020  
Enregistre.: 13-10-2020  
/46 DGA Aménagement et Equipements publics  
Motif: A  
/2 Cabinet du Maire  
Motif: Cc  
41 DGA Finances et Commande publique/41A Dir  
Motif: Cc  
31 Maires-adjoints/MERIGOT Denis  
Motif: Cc

Châteauroux Métropole  
Monsieur Le Maire  
1 Place de la République

36000 CHÂTEAUX

Orléans, le 09 Octobre 2020

## Objet : Demande de Subvention

Monsieur Le Maire,

Ainsi dans la continuité des investissements déjà réalisés par la ligue ces 6 dernières années sur le Centre Technique Régional de Châteauroux nous avons de nouveaux projets qui concernent :

- la construction d'un « lieu de vie » pour offrir à nos stagiaires et aux pensionnaires un lieu de convivialité et d'échanges.
- La pose d'un ensemble de quatre caméras pour filmer les activités sur nos terrains.

### ⇒ **Le « lieu de vie »**

Le Centre Technique Régional est démuné d'un espace de convivialité et d'accueil.

Ce bâtiment de 66 m<sup>2</sup> qui sera aménagé est destiné à l'accueil des stagiaires et aux pensionnaires du pôle après les heures de cours ou d'entraînements pour des moments de convivialités et d'échanges.

Ce « lieu de vie » servira pour suivre ensemble des évènements télévisuels (Match de la Ligue de Champions, matchs de l'Equipe de France....). Il servira aussi à l'accueil des parents lors des visites aux enfants qui sont hébergés au Centre Technique Régional.

### ⇒ **L'ensemble vidéo composé de 4 caméras :**

Dans le cadre du projet de performance fédéral et avec la volonté permanente d'optimiser le système de formation français, il a été intégré dans le cahier des charges des Centres de Formation et des Pôles Espoirs le développement de l'outil vidéo.

La volonté était de se doter à présent d'un matériel de haute qualité permettant d'optimiser le fonctionnement de la vidéo sur le site, d'où cet achat de 4 caméras fixes permettant de filmer dans un même temps 2 terrains du CTR.



Sur le plan technique, ce projet concerne à la fois la formation des éducateurs et la formation des joueurs.

- **Concernant la formation des éducateurs :**

Lors de chaque semaine de formation, les stagiaires en formation sont filmés et réalisent par la suite leur retour pédagogique avec à l'appui les images de leur passage.

Cela nous permet également de développer de nouvelles formations, comme la formation spécifique des éducateurs à la vidéo.

- **Concernant la formation du joueur :**

L'ensemble des matchs (Pôle Espoirs et détectés) et des séances du Pôle sont filmés nous permettant de réaliser par la suite :

- des retours collectifs avec les jeunes du Pôle sur leur progression.
- développer l'autonomie des jeunes en leur demandant de réaliser eux-mêmes un montage de leur activité.
- à l'occasion d'entretien individuel, utiliser les montages pour que chaque jeune puisse se fixer des objectifs de progression.
- à partir des images, création d'un lexique vidéo permettant d'être un soutien à la formation des éducateurs.

Cet Outil vidéo sera également mis à disposition des clubs en stage au Centre Technique Régional et des arbitres en formation initiale.

Dans le cadre de ces investissements nous venons solliciter la **Métropole de Châteauroux pour l'octroi d'une subvention de 40 000€.**

Espérant trouver un écho favorable auprès de vous, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Président,  
**Antonio TEIXEIRA**

PS : Budget prévisionnel de ces investissements.

# Centre Technique Régional de Châteauroux



CHATEAURoux  
Centre Technique Régional

Produits		Charges	
		<b>Projet Audiovisuel - Vidéo</b>	
Conseil Département Indre	50 000,00 €	SARL ATRS (Travaux Enfouissement de réseaux électriques)	8 772,00 €
FFF	100 000,00 €		
		E.M.B MITTERAND (Branchements Electrique)	1 315,80 €
LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE	38 523,15 €	TTS ( Equipement et installation vidéo)	37 033,32 €
CHATEAURoux Métropole	40 000,00 €	ATRS (Raccordement Eaux usées)	6 613,20 €
		<b>Projet " Lieu de Vie "</b>	
		COUGNAUD CONSTRUCTION	155 832,00 €
		Options	18 956,83 €
<b>Total</b>	<b>228 523,15 €</b>		<b>228 523,15 €</b>

# LIGUE DU CENTRE DE FOOTBALL



P.18 03880

## LIGUE DU CENTRE DE FOOTBALL

ESPACE MODULAIRE  
CLUB HOUSE

LIVRE A 36 000 - CHATEAURoux



SURFACE : 66.50 m<sup>2</sup>

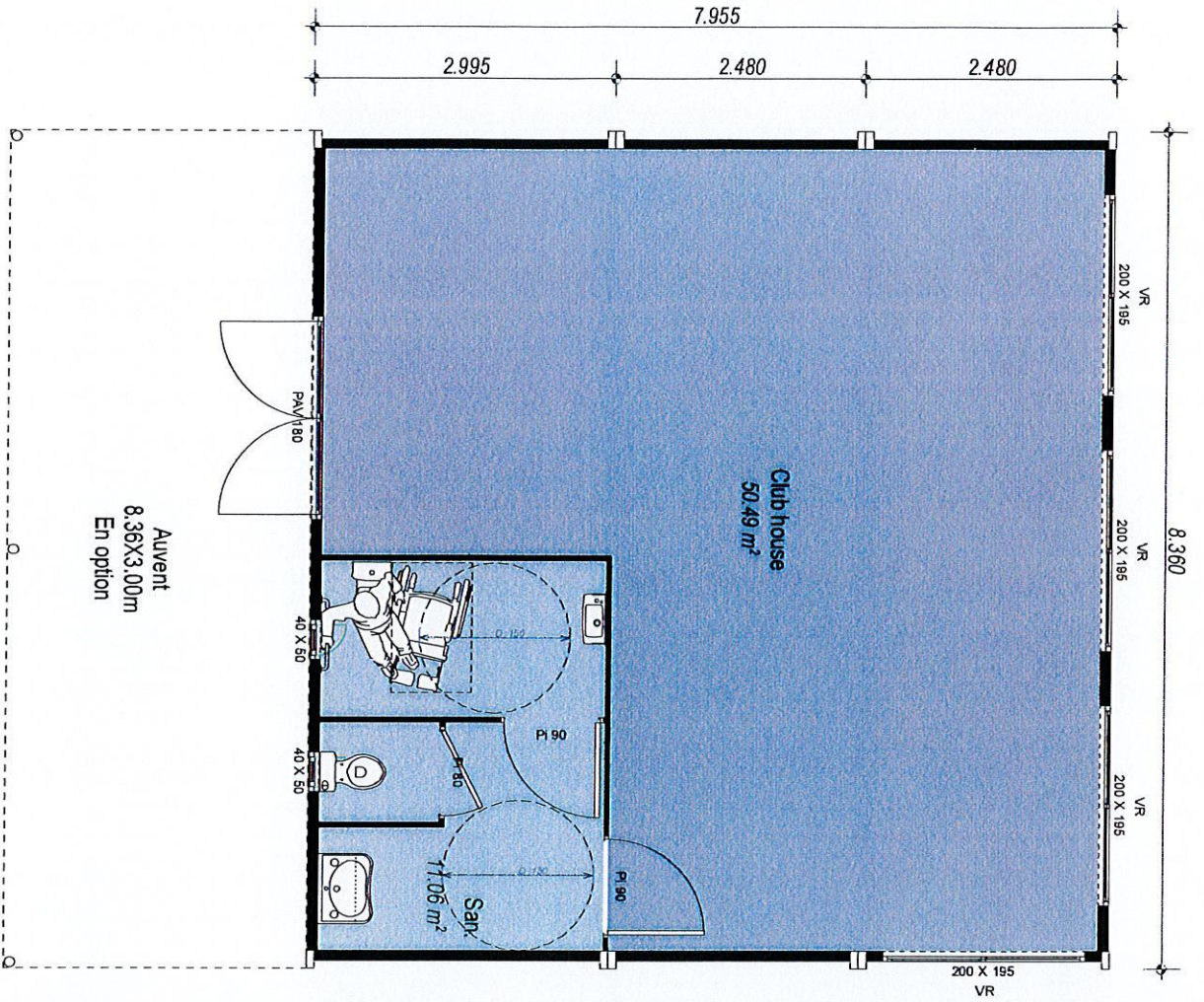
ERP - L 5

Indice C 4/08/20

GPU. / IN. LMA.



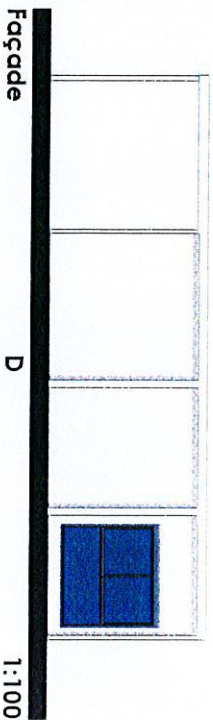
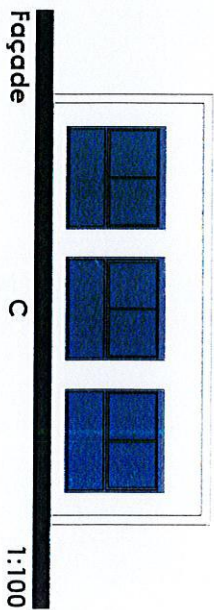
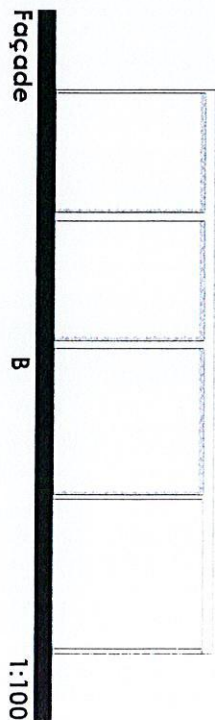
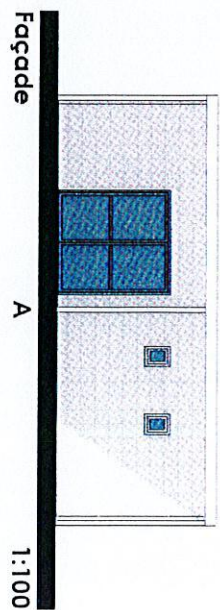
COUGNAUD  
Mouilleron-le-Capitif • CS 40028  
85035 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
Tél. 02 51 05 85 85 • info@cougnaud.com  
cougnaud.com



0.

Rez de chaussée

1:50



LIGUE DU CENTRE DE FOOTBALL

LIVRE A 36 000 - CHATEAUBOUX

P.18 03880

DESI - PLAN/4/4

SURFACE: 66.50 m²

ERP - L 5

Indice C

GRU. / IN.

4/08/20

LMA

COUGNAUD  
 MAURITZHEIM-CAILLI  
 85 035 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX  
 Tél. 02 51 05 83 85 - info@cougnaud.com  
 cougnaud.com



Document communiqué en vertu de la loi n° 2016-1312 du 10 septembre 2016 relative à la transparence de l'information économique, au accès des marchés publics et privés et à la lutte contre les dérives procédurales du droit de la commande publique.  
 - Toute réimpression, reproduction ou diffusion sans autorisation écrite de l'auteur est formellement interdite.  
 - Toute utilisation non autorisée des données contenues dans ce document est formellement interdite.  
 - Toute violation des droits de propriété intellectuelle est formellement interdite.  
 - Toute violation des droits de propriété intellectuelle est formellement interdite.  
 - Toute violation des droits de propriété intellectuelle est formellement interdite.



## **6 : Attribution d'une subvention d'investissement à la Société de Tir de Châteauroux**

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

La Société de Tir de Châteauroux a transformé progressivement le stand de tir « Raymond Perrochon ».

Dans le prolongement de son projet, l'association souhaite compléter son offre d'activité en installant 7 cibles électroniques dans le stand 10 mètres.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention d'investissement de 25 000 € à la Société de Tir de Châteauroux, pour lui permettre de réaliser ce projet.

La subvention est imputée au chapitre 204 du budget principal de la Ville de Châteauroux – exercice **2021, article 20422** - subvention d'équipement aux personnes de droit privé – bâtiments et installations.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 16 septembre 2021

Commission Finances et Affaires Générales 17 septembre 2021





www.societe-tir-chateauroux.com

## Société de tir de Châteauroux

Monsieur Patrick MOUROUX  
Président de la Société de Tir de Châteauroux (S.T.C.)  
Siège Social 10, rue Fernand RAYNAUD 36 000 CHATEAUROUX

Monsieur Denis MERIGOT  
Maire- adjoint délégué aux Sports DGA services aux habitants  
Hôtel de ville – CS 80509  
36 012 CHATEAUROUX cedex  
A Châteauroux le 30 aout 2021

**Objet : demandes de subvention exceptionnelle INVESTISSEMENT 2021**

Monsieur le Maire - Adjoint,

Conformément à la procédure mise en place par le service des sports, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance, par la présente, une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000.00 € pour assurer le financement de l'achat et de l'installation de 7 cibles électroniques dans notre stand 10 mètres pour une somme estimée à 26 000.00 €

Cette installation permettra de compléter totalement notre installation en cibles électroniques débutée la saison passée.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement que vous jugeriez nécessaire à l'étude de notre sollicitation.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre démarche, et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Adjoint, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président

Patrick MOUROUX

PO/le secrétaire Christian DEVAUX

## **7 : Accès aux équipements socio-culturels - paiement par chèques vacances et coupon sport ANCV**

Le rapporteur : Mme Nahima KHORCHID

### Chèques vacances :

Les usagers fréquentant les équipements socio-culturels de la Ville (centre socio-culturel de Vaugirard, centre socio-culturel Mosaïque, centre socio-culturel Saint-Jean/Saint-Jacques et centre socio-culturel de Beaulieu) pourraient régler l'adhésion et les activités proposées à l'aide de chèques vacances. Il s'agit d'un moyen de paiement prépayé par l'utilisateur, délivré par les entreprises, collectivités etc, à leurs employés.

Une participation égale à 2,50 % du montant nominal des chèques vacances présentés au remboursement est prélevée par l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

La comptabilité publique permet d'avoir recours à ce mode de paiement.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'offrir à la clientèle des équipements socio-culturels cités ci-dessus cette facilité de règlement,
- d'autoriser le Maire à signer la convention d'agrément avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

### Coupon sport ANCV :

Les usagers fréquentant les équipements socio-culturels de la Ville (centre socio-culturel de Vaugirard, centre socio-culturel Mosaïque, centre socio-culturel Saint-Jean/Saint-Jacques et centre socio-culturel de Beaulieu) pourraient régler l'adhésion et les activités proposées à l'aide de coupon sport ANCV. Il s'agit d'un moyen de paiement prépayé par l'utilisateur, délivré par les entreprises, collectivités etc, à leurs employés.

Une participation égale à 2,50 % du montant nominal des coupons sport présentés au remboursement est prélevée par l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

La comptabilité publique permet d'avoir recours à ce mode de paiement.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'offrir à la clientèle des équipements socio-culturels cités ci-dessus cette facilité de règlement,
- d'autoriser le Maire à signer la convention d'agrément avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Animation du Territoire 16 septembre 2021

Commission Finances et Affaires Générales 17 septembre 2021

## **8 : Rapport d'activité et de développement durable de la communauté d'agglomération Châteauroux métropole et de la ville de Châteauroux pour l'année 2020**

Le rapporteur : M. Gil AVEROUS

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole a élaboré son rapport d'activité pour l'année 2020 dans le courant du second semestre, compte-tenu des conditions sanitaires durant le premier.

Celui-ci établit un bilan des actions engagées ou menées, dans le cadre des services quotidiens apportés à la population et des projets structurants pour le territoire. Il dessine également les perspectives pour l'année 2022, déjà engagée.

Le présent rapport doit faire l'objet d'une communication des Maires auprès de leurs Conseils municipaux, en séance publique.

Pour la sixième année consécutive, le rapport d'activité a été réalisé conjointement au rapport de développement durable, permettant d'obtenir un document commun, dans un souci de cohérence et de simplification. Il concerne l'ensemble des services de la Communauté d'agglomération Châteauroux métropole et de la Ville de Châteauroux. La structuration du rapport distingue clairement les deux entités juridiques pour davantage de lisibilité.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport.

Avis de commission(s) à définir :

Commission Finances et Affaires Générales 17 septembre 2021

Commission Animation du Territoire 16 septembre 2021

Commission Aménagement de l'Espace Public 16 septembre 2021

Commission Affaires Sociales et Sécurité 17 septembre 2021